

Les critiques formulées par certains groupes de femmes injustes au dire de Parizeau

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Jacques Parizeau trouve injustes les critiques de certains groupes de femmes à son endroit. Il estime avoir travaillé fort pour les femmes, tout au long de sa carrière.

Le candidat à la direction du Parti québécois accordait une autre entrevue, hier midi, sur les ondes d'une radio montréalaise. Cette fois, il a été appelé à réagir aux propos de quelques représentantes des femmes, déçues de son discours.

Dans son édition de samedi, le quotidien La Presse rapportait notamment les propos de représentantes de la Fédération des femmes du Québec, du Cercle des fermières, du Comité des femmes du Parti québécois, qui n'ont guère été enthousiasmées par les déclarations de M. Parizeau. Mme Ginette Busque, de la FFQ, affirmait même que M. Parizeau prenait les femmes pour des naïvetés s'il estime pouvoir attirer leurs votes par de beaux sourires. M. Parizeau avait déjà déclaré, lors d'une précédente entrevue, que pour attirer le vote des femmes, il comptait présenter une image moins sévère et sourire un peu plus.

Hier, M. Parizeau s'est défendu de ces critiques qui, selon lui, relèvent d'une ironie assez pénible. En tant qu'ancien ministre des Finances, M. Parizeau s'est décrit comme un homme qui a travaillé dur pour les femmes.

"J'en ai travaillé un coup sur ça. Ça fait 20 ans que j'occupe des postes où j'ai été placé dans des situations dans lesquelles on devait se battre pour que les femmes retournent au travail."

Dès 1967, rappelle-t-il, il a imposé l'égalité de salaire entre les instituteurs et les institutrices. Il se remémore aussi d'autres luttes pour la justice fiscale, notamment sa lutte pour la reconnaissance des femmes collaboratrices. La contribution de ces femmes, qui travaillent avec leur époux dans un magasin, une exploitation agricole ou une autre petite entreprise n'était pas justement reconnue par le fisc.

"Je suis extraordinairement sensible au fait que la société a changé à une vitesse inouïe. Sur le plan du droit, de la fiscalité, il faut adapter la machine aux revendications des femmes. On ne peut pas dire que la lutte est terminée, que c'est beau, beau pour les 15 prochaines années."

Réponse à Léon Dion

M. Parizeau souhaite aussi

donner une leçon d'humilité à tous ceux qui se sont trompés en clamant que l'idée de la souveraineté était morte dans le cœur des Québécois.

Dans une entrevue parue dans l'édition d'hier du quotidien Le Soleil, le politologue Léon Dion accuse ni plus ni moins M. Parizeau de faire de la désinformation, d'être ratoureux en faisant croire aux Québécois que l'association avec les États-Unis, dans le cadre de l'accord sur le libre-échange, facilitera l'accès à l'indépendance du Québec parce qu'elle représente l'association avant même le statut de souveraineté.

M. Dion soutient aussi que l'indépendance du Québec n'intéresse plus manifestement les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui.

A ces commentaires peu élogieux, M. Parizeau réplique par l'ironie: "Il faut comprendre M. Dion. Ce n'est pas très drôle d'avoir à ravalier son chapeau."

Tous les chroniqueurs politiques, tous les analystes ont dit et écrit 15 fois chacun que l'idée de la souveraineté était morte, répond M. Parizeau. Mais là, que ça leur plaise ou non, on va recommencer à discuter de la souveraineté du Québec. "Ce n'est pas drôle pour eux d'admettre qu'ils se sont trompés mais il va falloir qu'ils s'y fassent", avertit-il.

Francophones pas xénophobes

M. Parizeau a aussi protesté contre les affirmations de la Ligue des droits de la personne du groupe B'nai Brith, selon laquelle les Québécois francophones seraient xénophobes, peu ouverts aux étrangers.

"J'en ai savouré de ces attaques continuelles contre les francophones", s'est exclamé Jacques Parizeau. "Ce n'est pas vrai, d'abord. N'importe qui qui a voyagé un peu le sait. Il y a des peuples bougrement plus xénophobes que les Québécois."

L'ancien député de L'Assomption a aussi noté, avec un brin d'ironie, que de telles déclarations servaient les intérêts de personnes qui veulent faire passer les Québécois francophones pour des gens qui n'aiment pas les immigrants: "Ça peut être utile pour certains de ressortir ça."

Vif échange d'accusations à propos de Mirabel à Ottawa

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a vigoureusement répliqué, hier aux Communes, aux propos de l'opposition qui a accusé son gouvernement d'avoir favorisé des amis conservateurs dans la vente des terres de Mirabel, pendant que le député de Joliette, ancien ministre des Travaux publics, Roch LaSalle, soupçonnait le dernier cabinet libéral d'avoir autorisé la Société immobilière du Canada à payer 1 million \$ en honoraires à l'actuel président du Parti libéral, Me Michel Robert.

"Il est assez intéressant d'entendre les accusations des libéraux, auteurs du grand scandale de Mirabel, où des individus et de simples citoyens, des cultivateurs, ont été bafoués et méprisés par le gouvernement libéral", a déclaré le premier ministre.

"Après la terre des libéraux, il y a eu la justice du Parti conservateur et les libéraux ont aujourd'hui le culot de soulever la question", a-t-il poursuivi.

A la sortie de la Chambre, le député de Joliette en a tenté de renvoyer la balle du côté libéral: "Il serait fort intéressant de savoir combien le président national libéral d'aujourd'hui a reçu d'honoraires sous l'ancien gouvernement. Vous verrez que ce qu'on nous reproche est de la petite bière. On me dit que près d'un million de dollars en honoraires auraient été attribués au président du Parti libéral."

Cependant, en fin d'après-midi, hier, le porte-parole du Parti libéral, Marc Desmarais, a nié au cours d'une conversation téléphonique, au nom de Me Robert, les allégations du député de Joliette, en faisant lecture du communiqué suivant:

Débat orageux

L'émotivité était passablement forte au cours de la cette période de questions. Pendant que les porte-parole libéraux, Don Boudria et Fernand Robichaud, suivis du néo-démocrate John Rodriguez, demandaient des explications à l'actuel ministre des Travaux publics, Stewart McInnes, que le premier ministre acceptait d'y mettre son grain de sel, le député de Joliette fulminait.

A une question du libéral Fernand Robichaud, il a éclaté:

"C'est épouvantable, j'aurais honte, comme libéral, de parler de Mirabel. Vous ne connaissez pas le dossier, vous ne connaissez rien là-dedans", a-t-il crié de sa banquette.

"Ne vous énervez pas Roch. Même si les questions énervent les ministres, il faut quand même les poser. Est-ce que les 60 fermes et 12,000 arpents de terre toujours en vente seront vendus au prix du marché ou à des amis à des prix d'amis?", a lancé M. Robichaud.

Pour se défendre de ces accusations, M. LaSalle, ses collègues des députés de Duvernay, Vincent Della Noce, et d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, ont accusé les libéraux d'être à l'origine de cette situation chaotique à Mirabel qui a commencé en 1969 par l'expropriation de 90,000 acres de terre alors que, selon ces députés, on n'en avait besoin que de 5,000.

Une honte

"Si j'étais libéral, j'aurais honte de rappeler ce qui s'est passé à Mirabel. Les libéraux sont les artisans d'une déportation inhumaine. Quant on pense que les libéraux ont manipulé plus de 250 millions \$ pour exproprier près de 100,000 acres de terrain", a déclaré M. LaSalle à sa sortie de la Chambre des communes.

Pour M. LaSalle, il est faux de prétendre comme l'ont laissé entendre ses accusateurs, hier, que les terres ont été revendues, à compter de novembre 1984, après qu'il eut reçu le mandat du Cabinet de trouver une formule

pour rendre leurs terres aux expropriés, à 30 pour cent de leur valeur marchande réelle.

"C'est une fausseté, pour ne pas dire une saleté, parce qu'on ne tient pas compte du protocole d'entente qui gratifiait tous les expropriés qui voulaient racheter leur terre d'un rabais de 15 pour cent pour les souffrances que les libéraux leur avaient imposées", a-t-il déclaré.

M. LaSalle a ensuite expliqué que la Société immobilière reconnaissait la plus-value accumulée au cours des 17 ans par les améliorations apportées par les locataires.

"Souvenons-nous que ces terres pour la plupart avaient été abandonnées et leur valeur était tombée à un point tel que l'évaluation n'était plus juste. C'est vraiment être vicieux que de comparer les évaluations de 1984 à celles de 1988", a ajouté le député de Joliette.

M. LaSalle s'est ensuite emporté lorsqu'on lui a demandé comment un présumé organisateur conservateur, M. François Roméo, avait bien pu s'y prendre pour revendre, au prix de 400,000 \$, les trois terres qu'il avait payées 140,000 \$ un jour plus tôt.

"Quelle fausseté que de prétendre que Roméo est un organisateur conservateur. Je peux vous dire qu'avant 1984 le peu d'organisateur que nous avions, je les connaissais tous et je n'ai jamais vu de Roméo dans nos rangs. C'est un de ceux qui ont obtenu de l'ancien gouvernement libéral une somme de 150,000 \$ pour construire une bergerie", a-t-il répliqué.

Des dents de plus à la législation anti-tabac?

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de la Santé Jake Epp a proposé lundi de rendre encore plus sévères certaines dispositions de la législation anti-tabac présentée à l'étude en comité parlementaire.

Mais il a aussi suggéré de retarder l'entrée en vigueur d'autres articles du projet de loi, notamment en ce qui concerne la promotion de marques de cigarettes par le biais d'activités sportives et culturelles. Cette question préoccupe particulièrement les groupes anti-tabagisme.

A ce sujet d'ailleurs, plusieurs organismes influents dans le domaine de la santé publièrent hier une déclaration pleine page dans

le quotidien torontois The Globe and Mail, où ils disent craindre que les relations étroites entre un lobbyiste des compagnies de tabac et des conservateurs influents ne compromettent le projet de loi fédéral contre le tabac.

Les nouvelles dispositions soumises hier par M. Epp auraient pour effet de dissuader la vente de cigarettes aux mineurs et de garantir que les manufacturiers de tabac ne soient pas exemptés de poursuites judiciaires intentées par des victimes de maladies liées au tabac.

Enfin, elles obligeraient aussi les compagnies à inclure à l'intérieur des paquets de cigarettes des avertissements détaillés à

l'intention des consommateurs pour compenser la brièveté des mises en garde imprimées à l'extérieur des paquets.

M. Epp a soumis ses nouvelles mesures devant le comité parlementaire qui procède présentement à l'étude, article par article, du projet de loi sur le contrôle des produits du tabac, le projet de loi C-51, et du projet de loi privé C-204 soumis par la députée néo-démocrate Lynn McDonald.

Les groupes anti-tabagisme ont accueilli favorablement la plupart des amendements avancés par M. Epp mais ont exprimé leurs réserves au sujet de l'adoucissement des dispositions con-

cernant la commandite d'événements culturels ou sportifs par des compagnies de tabac.

La proposition controversée permettrait aux manufacturiers de tabac de commanditer des événements en utilisant le nom de leur compagnie, plutôt que les marques de leurs cigarettes.

Le Conseil canadien des manufacturiers de tabac, qui représente les trois compagnies de tabac du pays, a réagi sans enthousiasme aux mesures projetées par le ministre Epp. Les amendements proposés font peu pour atténuer leurs préoccupations, a déclaré le porte-parole du Conseil, M. Jacques LaRivière.

L'iniquité du système fiscal perpétuée par la réforme

— Michael Cassidy

SHERBROOKE (SL) — Parce qu'elle n'implique pas la mise en place d'un taux d'imposition minimum pour les grandes sociétés et coporations, la réforme fiscale du ministre fé-



(Photo La Tribune par Christian Landry)
Michael Cassidy

déral des Finances, Michael Wilson, perpétue l'iniquité du système de taxation canadien et mine davantage la confiance du

citoyen à revenu moyen. Ce sont les principales critiques formulées hier par le député Michael Cassidy, porte-parole du Nouveau parti démocratique en matière de finances, alors qu'il prenait la parole devant environ 25 étudiants de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke.

Il ne s'explique pas pourquoi le ministre a rejeté la recommandation unanime du comité des finances et des affaires économiques, qui regroupe des représentants des trois grandes formations politiques fédérales, à l'effet d'introduire un taux de taxation minimal pour les grandes entreprises. "Même avec l'application de la réforme, il y aura encore 60,000 grosses entreprises profitables au Canada qui ne paieront pas un sou de taxes", a fait remarquer le député d'Ottawa Centre. "Pourtant, au Québec en tout cas, les petites et moyennes entreprises sont responsables de 90 pour cent des créations d'emplois et elles ont un taux d'imposition plus élevé que la plupart des grandes entreprises."

Les banques profitent largement du système d'imposition actuel, fait aussi remarquer le critique financier du NPD. Entre 1981 et 1984, dit-il, les principales institutions ont amassé des profits de 5 milliards \$, mais seulement 2 pour cent de ces surplus ont été taxés.

"C'est injuste, s'exclame Michael Cassidy. Un caissier de la Banque Royale par exemple paie plus de taxes, toutes proportions gardées, que la Banque Royale elle-même."

Non seulement la réforme fiscale ne vient pas rétablir cette situation, reprend le porte-parole du NPD, mais elle contribue à encourager la résistance des contribuables qui ne veulent pas coopérer avec le système. "Les Canadiens sont prêts à faire leur part, si les mieux nantis de la société paient aussi leur juste part", évalue-t-il.

"Le gouvernement a simplement distribué le fardeau fiscal parmi les riches et les pauvres, non pas entre les riches et les pauvres. Le système fiscal a été changé en partie sans être réformé", a conclu le député.

DOUBLEZ vos ECONOMIES!

JOURS POINTS BLEUS DOUBLES

Recherchez les **POINTS BLEUS DOUBLES** sur les étiquettes

Les points bleus doubles représentent

75%

de rabais sur les prix marqués!

Exemple:

Notre bas prix régulier	\$1000
Moins 75% si cet article comporte deux points bleus	- 750
VOUS PAYEZ SEULEMENT	250

DES AUJOURD'HUI!

Plusieurs, plusieurs autres articles **MAINTENANT REDUITS** encore plus

Au Bon Marché

121, rue Dépôt

Entrepôt

Stationnement gratuit le samedi, stationnement municipal, rue Dépôt

Entrepôt

A l'intérieur Informations générales page 3

Vivre en 87 page 4

De tout et de tous page 5

Arts page 6

Sports pages 7, 8, 9 et 10

Deux poids, deux mesures?

Deux poids, deux mesures, voilà ce qui vient immédiatement en tête lorsque l'on prend connaissance de la lettre que le Commissaire aux élections adressait au ministre et député de Frontenac, Marcel Masse, en novembre 1985.

Tout semblait clair lorsque Marcel Masse réintégra ses fonctions au Cabinet conservateur en novembre 1985. Après une longue enquête, le Commissaire aux élections n'avait retenu aucune accusation contre M. Masse qui était soupçonné d'avoir enfreint la loi sur les dépenses électorales. Mais par ailleurs, des accusations étaient portées contre son agent de publicité, Mme Marthe Lefebvre, deux autres membres de son organisation, et Lavalin, son ancien employeur.

Or, la semaine dernière, un journaliste révélait le contenu d'une lettre personnelle que le Commissaire aux élections, Joseph Gorman, avait fait parvenir à M. Masse: "(...) ayant sérieusement délibéré, j'en arrive à la conclusion qu'une poursuite contre vous ne serait pas dans l'intérêt public ni dans l'intérêt de la justice, même si la preuve au dossier démontre que vous avez participé à une infraction à l'encontre de la Loi électorale en faisant payer par la compagnie Lavalin des dépenses de campagne de 2235,94 \$ pour le compte de Marthe Lefebvre".

Cela soulève bien des questions. Comment justifier que M. Masse n'ait pas été poursuivi alors qu'il a "participé" à une infraction? En quoi n'était-il pas dans l'intérêt public et de la justice de le poursuivre? Que signifie exactement "intérêt public" ici? Pourquoi poursuivre Lavalin, Mme Lefebvre et pas M. Masse? Deux poids, deux mesures?

Le ministre Masse aurait dû exiger des éclaircissements dès qu'il a pris connaissance de cette lettre. Confidentielle et personnelle, cette missive n'en était pas moins une véritable bombe à retardement.

L'affaire est grave. Elle met en cause des principes importants sur lesquels reposent notre justice; elle fait aussi douter du jugement et du comportement de M. Masse.

Hier, à la Chambre des Communes, M. Mulroney s'est porté à la défense de son ministre. Seulement les tribunaux, a-t-il dit, sont autorisés à porter un jugement.

Là n'est pas la question. Comme l'a souligné l'Opposition, la lettre du Commissaire aux élections crée une ténébreuse confusion. Le gouvernement a le devoir de faire la lumière sur toutes les circonstances de cette affaire.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

Monsieur l'Editeur,

Nous sommes des enfants gâtés. C'est du moins la version qu'a soutenue le président de notre Corporation professionnelle, le Dr Augustin Roy, en commission parlementaire le 12 janvier dernier (La Presse, Le Devoir, La Tribune du 13/1/88). (Cette Commission étudiait en fait un tout autre problème). Le suzerain de la médecine québécoise croit que le gouvernement ne doit pas avoir peur d'utiliser les moyens coercitifs pour forcer les jeunes médecins à aller pratiquer en région "éloignées".

A la tête d'une Corporation, celui qui devrait défendre les intérêts de la population réalise-t-il qu'il est plutôt en train de prescrire à la disparition de la médecine d'excellence au Québec au profit d'une médecine bureaucratique? Déjà le gouvernement a établi par la loi 75 le contingentement que le Dr Roy souhaite. Comment ne voit-il pas qu'un jeune médecin, après quatre ou cinq ans d'études pour l'obtention de son doctorat, quatre, cinq ou six années supplémentaires pour compléter des études en spécialité, peut difficilement trouver la motivation suffisante pour aller chercher l'expertise supplémentaire ("fellowship") qui permet à une nation de s'offrir des soins de qualité? En effet, à son retour d'étude, il doit aller pratiquer là où le gouvernement le juge nécessaire, peu importe son niveau de formation, sans possibilité de s'installer ailleurs ultérieurement. Ceux qui persisteront dans ces études prolongées auront toutes les raisons de rester dans les milieux de formation ultra-spécialisés étrangers; ceux qui reviendront ne parviendront que difficilement à faire preuve

Les médecins, des enfants gâtés?

d'altruisme. Comment être humain en effet quand vous êtes vous-même considéré comme un numéro que l'on expédie à des endroits prédéterminés afin que l'on puisse comparer les statistiques de région en région? Quoi de plus noble que l'équité mathématique?

Pourquoi fait-on incombent aux jeunes médecins les déficits de la répartition de nos aînés? Nous vivons des études exigeantes, empreintes de compétition parce que les postes de résidence sont de plus en plus rares; les gardes sont de plus en plus fréquentes, les années de spécialité s'allongent et l'obtention d'un permis de pratique est de plus en plus problématique.

Toute cette situation finit par empoisonner l'ambiance de vie et

de travail des résidents. Nous tentons d'être compatissants envers les gens qui nous confient leur santé et leurs maladies. Croyez-vous vraiment que nous sommes des enfants gâtés? Nous en sommes plutôt à croire que c'est le Dr Roy qui est gâté... comme on peut le dire d'un fruit trop mûr. Vraiment, Monsieur Roy, si vous vous aviez vraiment souci de l'excellence de la médecine au Québec, de la protection de la population, vous cesseriez vos propos incendiaires opportunistes et vous vous attelleriez à la tâche... car le défi est immense.

par Martin Champagne, M.D. NDLR 57 médecins-résidents du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ont signé cette lettre.

Caserne du Parc Chalifoux: des précisions sur le jugement

Monsieur le rédacteur,

C'est évidemment avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance du reportage de votre journaliste suite au récent jugement de la Cour Supérieure dans l'affaire de ce qu'on est maintenant convenu d'appeler "la caserne du Parc Chalifoux". Je ne relève pas d'erreur fondamentale dans le "papier" de M. Lemoine, mais il me semble que tant le titre de l'article que son contenu peuvent laisser place à la confusion et conduire à la conclusion que l'action en nullité de M. Léo Paul Côté a purement et simplement été rejetée par le Tribunal.

Or, pour le bénéfice de vos lecteurs, je voudrais simplement

rappeler que l'action du demandeur a été maintenue partiellement et que la ville a été condamnée aux dépens.

De fait, le jugement a déterminé, il me semble, qu'une partie de l'article 120 du règlement 1071 de zonage était illégale parce qu'elle violait des pouvoirs de la ville et que l'on doit maintenant retrancher du texte les mots "sur résolution du conseil spécifique à chaque cas".

Je n'entreprendrai pas ici de discuter des conséquences de ce jugement sur le règlement de zonage, mais j'ai pensé que vous n'auriez pas d'objection à accepter mes précisions.

Le regroupement des citoyens du Parc Chalifoux par Jean-Marie Bourgault

Plus de bonheur à donner qu'à recevoir...

heures répartis à 1987 enfants. Pas surprenant du tout de voir le bonheur de ces hommes qui, sans se fatiguer, recommencent d'une année à l'autre cette importante distribution gratuite. Ils savent très bien qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

Et comment remercier tous les bénévoles qui ont pris part à la livraison et ceux qui préparent le repas? Tous ces travaux étaient commencés depuis longtemps. Ce ne s'est pas fait en un jour.

Je vous le dis. Toutes ces "bonnes actions" sont enregistrées dans nos mémoires et dans nos cœurs. Merci, merci à tous ces braves qui ont participé à cette campagne unique. J'espère que, même si la saison des fêtes est terminée, vous recevrez d'autres échos de cette belle journée et que l'on se permettra de vous envoyer quelques cartes de remerciements....

Clémentine Lessard

LETTRE OUVERTE

A M. Gaston Albert et son équipe de "pompier bricoleurs" Caserne numéro 2

Merci d'avoir gâté les enfants défavorisés. La Tribune du 21 décembre 1987 affichait fièrement la mine réjouie de tous ces généreux qui ont sacrifié des heures et des heures de loisirs pour remettre en état assez de jouets pour totaliser 1500 boîtes de bon-

Les présidentielles en France: un scénario inédit

ANALYSE

par Francis Kohn

PARIS (AFP) — Avec un premier ministre candidat, un président de la République prétendant non déclaré et une coalition gouvernementale divisée entre deux champions, la vie politique française, à trois mois de l'élection présidentielle, connaît un scénario tout à fait inédit qui n'est pas sans risques de zizanie au sommet.

La "cohabitation", qui depuis les élections législatives de mars 1986 fait coexister le président socialiste François Mitterrand et un gouvernement de droite dirigé par Jacques Chirac, va-t-elle pouvoir subsister sans trop d'accrocs au fur et à mesure que se rapproche l'échéance électorale?

M. Chirac, qui mène déjà sa campagne tambour battant (il s'est déclaré officiellement le 16 janvier) en prenant pour cible le chef de l'Etat, a affirmé bien haut qu'il entendait gouverner jusqu'au bout.

Quant à M. Mitterrand, surnommé le "Sphinx" par la presse française, s'il entretient toujours le doute sur ses intentions, il fait de plus en plus figure de candidat tout en entendant préserver ses prérogatives présidentielles, notamment en matière de politique étrangère.

Relations difficiles

Dans les milieux proches du premier ministre, on affirme que M. Chirac saura bien séparer son activité de candidat et celle de chef de gouvernement. La "cohabitation", qui a survécu jusqu'ici sans trop de ratés, a la faveur d'une majorité de Français et M. Chirac n'a pas intérêt à être son fossoyeur.

Les relations entre le chef de l'Etat et le premier ministre, qui se rencontrent en tête à tête avant chaque conseil des ministres hebdomadaire, sont apparemment restées froidement cordiales, et un contact permanent se poursuit pour régler les pro-

blèmes techniques et administratifs entre l'Elysée et Matignon où se trouvent les bureaux du chef de gouvernement.

Mais le climat risque fort de se dégrader, et à la présidence on ne fait pas mystère que M. Mitterrand critique en privé de plus en plus sévèrement son premier ministre.

Depuis qu'il a lancé sa campagne, c'est en public que M. Chirac décoche ses flèches contre le chef de l'Etat. Ainsi, la semaine dernière à la veille du sommet franco-allemand, le candidat Chirac a accusé M. Mitterrand "de prendre les Français pour des bœuf-ouï-oui" et d'"escamoter le débat démocratique" en refusant de révéler ses intentions présidentielles.

Consensus

En ce qui concerne la politique étrangère et la défense, il semble que le consensus qui s'est instauré entre l'Elysée et Matignon ne sera pas remis en cause, et la France devrait parler d'une seule voix au sommet de la communauté européenne de Bruxelles des 11 et 12 février prochain.

La période pré-électorale s'annonce également difficile au sein de la coalition gouvernementale de droite. Les ministres du mouvement issu du gaullisme, le Rassemblement pour la République (RPR), soutiennent Jacques Chirac et ceux de l'Union pour la Démocratie française (UDF, droite libérale) Raymond Barre, ancien premier ministre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

"Situation difficile, a du reste reconnu M. Giscard d'Estaing, il va falloir gérer cette période avec modération, pour qu'elle ne fasse pas tort à notre pays, notamment à l'extérieur".

Les deux candidats de la droite, qui s'affronteront au premier tour le 24 avril, se sont engagés à se ménager pour préserver les chances de celui que se retrouvera au second tour (8 mai). Mais, "ce ne sera pas facile", s'est exclamé un membre du gouvernement.

La solidarité gouvernementale risque d'être mise à dure épreuve, ce que la gauche espère bien avec un plaisir non dissimulé.



Santé mentale: quelques pistes de réflexion (1)

POINT DE VUE

NDLR L'auteur, un professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi, présentait récemment un document de réflexion devant la Commission parlementaire sur la politique de santé mentale. Voici d'amples extraits de ce document. La suite paraîtra demain.

L'influence des médias

Les données scientifiques demeurent incomplètes quant à l'influence des médias sur le comportement humain (Mc Ilwraith, 1987), mais, à en juger les budgets de publicité, cette influence est prise au sérieux par nombre d'entreprises et même si la vulnérabilité aux messages "violents" des médias s'avérerait le fait d'une sous-population prédisposée, une société ne doit pas négliger de prendre action.

(...) On devrait éviter de présenter des films ou même des publicités de films (condensant souvent le croustillant agressif des films) comportant de la complaisance envers la violence, tout au moins à des heures où sont à l'écoute des jeunes encore en quête de modèles. Il y aurait même un code d'éthique à développer au niveau des informations. Un enfant n'a pas besoin de voir le suicide d'un dirigeant américain sur l'écran au téléjournal de l'heure du souper; on pourrait se contenter de le dire. Il n'a pas besoin non plus de voir, à la même heure,

une scène de viol, comme cela s'est vu dans la série Kane et Abel.

(...) Compte tenu de l'internationalisation des ondes et de la liberté d'expression de nos sociétés occidentales, la demande de contrôle et de censure pourrait se limiter à la programmation d'un nombre limité de canaux aux heures d'écoute des jeunes. Ainsi, les parents pourraient se fier à ces canaux plutôt que de devoir constamment surveiller la télévision en intervenant nécessairement trop tard pour interrompre les scènes exagérément violentes....

La santé mentale des hommes

(...) Au niveau des problèmes de santé de l'enfance et de l'adolescence, les hommes prédominent remarquablement en ce qui a trait au retard mental (n'est-ce pas affligeant!), aux troubles de l'attention associés à l'hyperactivité, aux troubles de la conduite, à l'hyperanxiété, aux troubles schizoïdes, aux tics transitoires ou chroniques, au bégaiement, à l'énurésie et l'encoprésie fonctionnelles, au somnambulisme et à la terreur nocturne, à l'autisme, aux troubles développementaux persistants et aux troubles développementaux spécifiques notamment la dyslexie et les troubles expressifs ou réceptifs ou articulatoires du langage.

A l'âge adulte, les hommes sont surreprésentés dans les troubles de la personnalité paranoïde, compulsive, et antisociale (comme l'atteste la sur-

représentation masculine dans les prisons). Les hommes dominent de loin en matière de transsexualisme et d'homosexualité et sont pratiquement seuls concernés par les perversions sexuelles. Les hommes dominent au niveau de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans un rapport de quatre pour un (Marquis et Lambert 1980). L'alcoolisme étant possiblement un équivalent dépressif à contrebalancer avec la dépression plus répandue, surtout sous la forme névrotique, chez la femme, qui, cependant, vit plus longtemps, donc est plus longtemps seule. L'homme domine dans un rapport de trois à un dans les suicides réussis et domine aussi dans les conduites à hauts risques, considérées parfois comme des équivalents suicidaires. Les hommes sont également surreprésentés au niveau de la schizophrénie selon certains auteurs (Babigian, 1985) et il suffit de circuler dans les institutions psychiatriques pour grands malades chroniques pour constater la prédominance masculine en dépit, pourtant, d'une longévité bien moindre que celle des femmes....

A lire les paragraphes de l'énoncé de politique, l'ampleur des problèmes des femmes, s'attesterait au fait que, vivant de fait plus longtemps, elles prennent plus de médicaments que les hommes alors qu'on pourrait dire qu'un des problèmes des hommes, c'est d'identifier la maladie à une faiblesse, donc à l'inverse de la virilité, d'où la tendance à se faire traiter moins et tardivement....

Condition masculine

A moins de supposer que le chromosome Y fait la différence, il y aurait lieu de se pencher pour étudier ce qui, dans la masculinité, prédispose autant à être malade qu'à avoir de la difficulté à demander de l'aide: est-ce le modèle masculin qui conduit à l'affirmation violente et à l'anxiété consécutive du rôle masculin, à la difficulté de parler à rapprocher de l'orgueilleuse solitude, présumée invulnérable à la maladie, du héros masculin. L'absence fréquente du père et des figures masculines dans les soins du tout jeune enfant paraît expliquer certaines difficultés comportementales liées à l'affirmation de l'identité sexuelle chez l'homme, tout en contribuant éventuellement à la dépression précoce chez la femme.

Pour l'énoncé de politique, la condition masculine n'existe pas, il n'existe que des hommes individuels qui ont des problèmes individuels, les populations à risque étant, comme dans la Bible et le Candide de Voltaire, les femmes, les vieillards et les enfants. N'y aurait-il pas lieu de créer, au sein du MSSS un conseil de la condition de la santé des hommes? La mise en oeuvre de moyens pour favoriser la présence paternelle au foyer et la présence masculine en garderie, en maternelle et à l'école primaire, ne pourrait-elle pas constituer une stratégie supplémentaire valable? (A suivre demain)

Hubert Wallot, professeur Université du Québec à Chicoutimi

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef éditeur-adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

DAWSON BEAULIEU
Adjoint au directeur

ALAIN TÊTREAU
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GERARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef pressier

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

JACQUES FAUCHER
MICHÈLE FOURNIER
JULIE LACHANCE
MICHEL LAVOIE

SERGE NADEAU
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-LUC PINEAULT
JEAN-CHARLES POULIN

NATIONAL

Différend sur les quotas de pêche

Le ton monte dès le premier entretien Sauv -Mitterrand

PARIS (PC) — Le gros temps du conflit franco-canadien de la p che a souffl  en rafales, d s la premi re journ e de lundi, sur la visite d'Etat de Mme Jeanne Sauv  en France.

D s les premiers mots d'accueil sur l'a roport d'Orly, o  trois d tachements militaires rendaient les honneurs au gouverneur g n ral, avant qu'un d tachement de gardes r publicains   cheval n'escorte la voiture de Mme Sauv  jusqu'  l'h tel Marigny, r sidence des chefs d'Etat en visite en France, le pr sident Fran ois Mitterrand  voqu  d'embl e "les probl mes en suspens".

Deux heures apr s d butait au palais de l'Ellys e un entretien franc et sans complaisance durant lequel, indiquait-on peu apr s, du c t  fran ais, le pr sident s' tait exprim  "sans ambigu t s et avec fermet " sur l' pineux probl me des quotas de p che au large de Terre-Neuve et des fronti res maritimes de l'archipel fran ais de Saint-Pierre et Miquelon. Le chef de l'Etat fran ais s'est en effet  lev  contre la fermeture des ports canadiens aux chalutiers fran ais qu'il a estim  "discriminatoire et brutale". Au sortir de l'entretien, Mme Sauv , soucieuse de calmer les premi res turbulences de sa visite a expliqu  que "deux pays comme le Canada et la France dont les relations sont si bonnes ne peuvent pas finir autrement,   la longue, que par s'entendre".



Mme Jeanne Sauv  et le pr sident fran ais Fran ois Mitterrand  coulent les hymnes nationaux quelques minutes apr s l'arriv e de la gouverneure g n rale du Canada   l'a roport d'Orly.

Inexplicable

Pourtant le ton est encore mont  dans la soir e lors du d ner d' tat de quelque 170 couverts donn  sous les lambris dor s de la grande salle   manger du palais de l'Ellys e, o  un ballet de serveurs r gl  par l'orchestre   cordes de la garde r publicaine   servi une marmite de langoustines   la cr me de moules, une sellette d'agneau accompagn e d'un flan de pommes aux truffes et une glace au nougat.

  la fin du d ner, durant la c r monie des toasts, le pr sident Mitterrand est revenu sur "le seul diff rend s rieux" qu'il a jug  "inexplicable" en estimant qu'il fallait "mettre fin   la querelle de famille".

S'adressant   Mme Sauv , M. Mitterrand a d clar  "vous d fendez les int r ts de vos p cheurs comme nous, ceux des n tres. Mais il existe un accord sign  par nos deux pays en 1972. Et s'il n'est pas possible de s'entendre, pourquoi ne pas recourir   une tierce partie, institution ou pays" a propos  le pr sident.

Rappelant la position fran aise le chef de l'Etat a ajout  avec force "il s'agit de discuter des zones et des quotas de p che et ces deux n gociations sont li es". Constatant du m me coup que la France et le Canada en  taient arriv s "  un certain degr  d'incompr hension" il a enfin d clar  que Mme Sauv  serait certain-

nement "une excellente messag re".

R pondant   l'allocution du pr sident fran ais le gouverneur g n ral a affirm : "Je suis convaincu que si nous acceptons de part et d'autre de retourner   la table des n gociations nous pourrions trouver une solution   ce probl me qui ne peut nous diviser".

On en est donc rest    lundi soir   l'Ellys e o  les gardes r publicains, de chaque c t  de l'immense tapis rouge d valant le grand perron du palais, rendaient les honneurs sabre au clair, aux invit s du pr sident au nombre desquels figuraient notamment Antonine Maillet et Carole Laure.

Le pirate de l'air a  t  d masqu  apr s avoir quitt  le SCRS

— le Solliciteur g n ral Kelleher

OTTAWA (PC) — Le pirate de l'air polonais a r ussi   dissimuler sa v ritable identit  aux autorit s canadiennes de l'immigration et   travailler pour le Service canadien de renseignement de s curit  pendant plus d'un an sans  tre d masqu , a affirm  lundi le Solliciteur g n ral du Canada, M. James Kelleher.

Ce n'est qu'une fois que l'homme eut quitt  le SCRS, au printemps 1986, que le Canada a d couvert le pot aux roses, gr ce aux services de renseignement d'une puissance amie. Ceux-ci ont identifi  l'individu comme  tant Ryszard Paszkowski et ont inform  le SCRS qu'il s' tait  chapp  de prison en Bavi re, a d clar  M. Kelleher devant les journalistes.

Jusqu'  ce moment, le SCRS croyait qu'il s'agissait de Robert Fisher, un camionneur fuyant le communisme, a-t-il ajout .

M. Kelleher a refus  de commenter les all gations de Paszkowski, qui soutient qu'alors qu'il  tait   l'emploi du SCRS, il avait  t  charg  de travailler comme agent double et de s'infiltrer dans un r seau d'espionnage dirig  par l'ambassade polonaise   Ottawa.

"Nous ne confirmons ni ne d mentons l'existence d'op rations de renseignement, pour des raisons de s curit ", a indiqu  M. Kelleher.

Paszkowski, qui se trouve maintenant en Allemagne de l'Ouest et s'est vu refuser la permission de revenir au Canada, soutient que plus d'une centaine d'agents polonais sont   l'oeuvre au Canada, sous la direction d'un diplomate haut plac    l'ambassade polonaise,   Ottawa.

Il affirme en outre que l'ambassade de Pologne   Ottawa et l'ambassade d'Allemagne de l'Est   Rome ont tent  de le recruter pour des activit s terroristes non pr cis es en Europe de l'Ouest.

  ce sujet, le Secr taire aux Affaires ext rieures, M. Joe Clark, a indiqu  qu'il ne disposait d'aucune information permettant de confirmer l'exactitude de ces propos.

M. Kelleher a par ailleurs refus  de r v ler quoi que ce soit au sujet des t ches effectu es par Paszkowski pour le compte du SCRS. Cependant, il a vigoureusement ni  que le Polonais de 32 ans ait  t  recrut    Rome et ait  t  introduit au Canada sous une fausse identit , pour y travailler au service du SCRS.

Le Solliciteur g n ral a d clar  que l'homme avait lui-m me propos  ses services, en 1985. M. Kelleher n'a rien voulu dire sur les circonstances entourant cette offre ou sur les motifs qui ont amen  le SCRS   l'accepter.

Version contest e

Mais un expert des questions de renseignement a contest  hier la version des faits offerte par M. Kelleher.

L'admission par M. Kelleher qu'un terroriste polonais reconnu   travailler pour le SCRS, combin e avec la d n gation de son recrutement   l' tranger, n'est pas cr dible, soutient Yoram Hamizrach, ancien agent de renseignement de l'arm e isra lienne et professeur   l'universit  du Manitoba.

Si M. Kelleher nie que Ryszard Paszkowski a  t  recrut  en Europe, c'est qu'il ne veut pas admettre que le SCRS est actif   l'ext rieur du pays, a dit M. Hamizrach. La loi interdit au SCRS de mener de telles activit s   l' tranger.

Les lib raux doutent de l'adoption de la nouvelle Loi des langues officielles

OTTAWA (PC) — Le d put  lib ral Jean-Robert Gauthier a pr dit, lundi, que le gouvernement conservateur n'adoptera pas avant l' lection g n rale la nouvelle Loi des langues officielles,   cause de la dissension qui existe   l'int rieur m me de son parti   ce sujet.

"Nous craignons que ce gouvernement n'ait pas le courage politique de la pr senter avant la prochaine  lection", a d clar  M. Gauthier, prenant la parole sur une motion de l'opposition, r clamant une deuxi me lecture sur ce projet de loi, d pos  en juin dernier.

La loi, a rappel  le d put  d'Ottawa-Vanier, requiert une deuxi me et une troisi me lecture aux Communes, de m me que l'assentiment du S nat, avant d' tre promulgu e.

Des d put s conservateurs se sont prononc s contre le projet de loi, destin    refaire la loi originale de 1969.

Le mois dernier, le d put  conservateur Ron Stewart a mani f st  son opposition en remettant sa d mission comme secr taire parlementaire. Quant   son coll gue Stan Graham, il a pr dit que cette loi "va conduire   la discrimination contre de larges secteurs de la communaut ".

Pour le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn, cependant, la motion de l'opposition est "plut t insens e", parce que les lib raux auraient facilement pu changer eux-m mes la loi au cours de leurs 15 ann es au pouvoir.

"Ce d bat est le reflet du manque de leadership du Parti lib ral", a d clar  M. Hnatyshyn aux Communes.

Le d put  n o-d mocrate Iain Angus a appuy  les lib raux dans leur demande d'une deuxi me lecture.

"Il est n cessaire de proc der", a dit M. Angus, ajoutant que plusieurs articles du projet de loi devaient  tre examin s attentivement.

La loi a pour but de rendre plus facile l'acc s aux tribunaux pour les personnes qui n'ont pas  t  servies dans la langue officielle de leur choix dans un bureau du gouvernement f d ral.

Il en irait de m me pour les fonctionnaires f d raux, dans certains cas (d termin s par le cabinet), s'ils n'ont pas pu travailler dans la langue officielle qu'ils veulent.

Le mois dernier, le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, a press  le gouvernement d'agir rapidement pour faire adopter la loi.

Les programmes actuels mis   contribution pour pallier aux effets du libre- change

— Barbara McDougall

TORONTO (PC) — La ministre de la Privatisation, Mme Barbara McDougall, a d clar  lundi que le gouvernement f d ral va avoir recours aux programmes actuels, au lieu d'en cr er de nouveaux, pour venir en aide aux salari s et aux compagnies touch es par le libre- change avec les Etats-Unis.

"Nous croyons que nos programmes actuels sont suffisants pour r pondre aux ajustements r clam s par le commerce", a assur  Mme McDougall, qui s'adressait   un groupe d'hommes d'affaires.

Si le gouvernement n'a pr vu aucune somme d'argent pour de nouveaux programmes, a signal  la ministre, il n'en reste pas moins qu'il est pr t   manifester de la souplesse en cas de n cessit .

"Nous nous attendons   ce que la lib ralisation du commerce entre les deux pays stimule la productivit  et l'emploi au Canada et que les ajustements soient minimes en comparaison des changements qui se produisent normalement dans l' conomie canadienne", a-t-elle d clar .

Au d but du mois, un rapport du gouvernement f d ral a es-

tim  qu'environ 25,000 salari s par ann e, au cours des 10 prochaines ann es, vont perdre leur emploi. Mais il a ajout  qu'au cours de cette m me p riode 120,000 emplois de plus vont  tre cr es.

Pour Mme McDougall, le nombre de travailleurs oblig s de changer d'emploi   cause du libre- change va  tre tr s minime, quand on sait que 20 pour cent des salari s changent actuellement d'emploi au cours d'une ann e.

Il existe actuellement au Canada un programme de strat gie d'emploi, avec un budget de 1,6 milliard \$, qui recycle les travailleurs pour des emplois en demande.

En octobre dernier, apr s la conclusion de l'entente sur le libre- change, le premier ministre Brian Mulroney a promis une aide massive   ceux qui devront changer d'emploi   cause du trait .

Mme McDougall a not  que le conseil consultatif  tabli par Ottawa sur la question de libre- change  tait charg  de surveiller la situation de pr s et de recommander tout ajustement jug  n cessaire.

Dioxine d tect e en Colombie-britannique

Les effluents de toutes les usines de papier analys s

OTTAWA (PC) — Le ministre f d ral des P ches Tom Siddon a ordonn  lundi des tests visant   d celer la pr sence de dioxine dans l'eau qui entoure tous les moulins   papier du Canada, apr s qu'on eut d tect  des traces de ce produit mortel dans du poisson p ch  pr s d'un moulin de la r gion de Nanaimo, en Colombie-Britannique.

Des tests r cents ont r v l  la pr sence de dioxine dans des palourdes, des crabes, des hu tres et des soles p ch s pr s de la d charge d'un moulin   papier de la compagnie MacMillan Bloedel,   Harmac, dans la m me province.

La quantit  de dioxine d tect e, jusqu'  quatre parties par billion, est bien en-dessous de la concentration maximale de 20 parties par billion tol r e dans les produits de la p che par le minist re de la Sant .

Mais le ministre Siddon a expliqu  hier qu'il vaut la peine de proc der   des tests dans d'autres moulins, afin d' tablir si le probl me est r pand . La dioxine

est une des substances synth tiques les plus toxiques.

Les autorit s ont d cid  d'effectuer les tests apr s que le groupe  cologiste Greenpeace eut annonc , il y a trois semaines, qu'un laboratoire de Su de avait trouv  de la dioxine dans des s diments pr lev s pr s des tuyaux de d charge du moulin de l' le de Vancouver.

Un porte-parole du groupe a r clam  hier une enqu te publique compl te sur la question de la dioxine et du dommage que cette substance cause aux aliments.

Greenpeace voudrait que les exploitants de moulins   papier cessent d'utiliser le proc d  de blanchissage   base de chlore, qui serait   l'origine de la production de dioxine, pour le remplacer par un proc d    base d'oxyg ne.

Un porte-parole de MacMillan Bloedel a indiqu  que la compagnie prendrait trois ou quatre jours pour analyser les constatations du minist re avant de commenter la nouvelle.



Sursis obtenu

Le terroriste palestinien Mahmoud Muhammad Issa Muhammad qui, en mars 1970, a  t  trouv  coupable d'avoir tu  un Isra lien deux ans plus t t lors de l'attaque d'un avion de la compagnie El-Al a obtenu, hier, que l'audition de la requ te en d portation dont il fait l'objet soit report e au 15 f vrier.

LA DIGNIT 
LES CENTRES D'ACCUEIL EXIGENT DES MOYENS SUFFISANTS

L'ETAT DOIT AGIR

Les personnes  g es en centre d'accueil ont aujourd'hui, en moyenne, 83 ans. Leur autonomie est de plus en plus limit e. Leurs besoins augmentent pendant que les budgets se resserrent.

Elles ont droit   un milieu de vie de qualit . Pas seulement un lit et des m dicaments.

Les centres d'accueil revendiquent en leur nom des services ad quats et des moyens raisonnables.

La dignit   a co t  quelque chose.



ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QU BEC

Conseil r gional

R gion Estrie

En collaboration avec les centres d'accueil de votre r gion.

Le Centre d'accueil de Wotton

Le Foyer de Weedon Inc.

La Maison Paternelle de Lac-M gantic

Le Foyer de Richmond Inc.

Le Foyer St-Joseph de Sherbrooke

Le Foyer d'Asbestos Inc.

La R sidence de l'Estrie

Le Foyer de Bromptonville

Le Domaine La Sapini re d'East Angus

Le Foyer de Bois Castel de Coaticook

Le Foyer Sacr -Coeur de Magog

Le Foyer de Valcourt Inc.

Des élèves de l'école Saint-François jouent des carillons de Schulmerich

Une musique étonnante sortie des clochettes

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — A l'école Saint-François de Sherbrooke, un groupe d'une vingtaine d'élèves jouent des carillons Schulmerich enregistrent des progrès aussi étonnants que leur musique est fascinante.

"Le jeu de ces carillons demande de la discipline, de l'énergie et du talent", note la professeure Lorraine Dubois, qui spécifie: "A l'école Saint-François, on trouve un grand nombre d'élèves talentueux".

L'activité se déroule le midi, une fois à tous les neuf jours, et elle consiste à jouer des clochettes harmonisées en groupe. Chaque élève a une ou deux clochettes dont il doit coordonner le jeu en fonction du tempo et du jeu de ses collègues. Un véritable défi. Même des professeurs considèrent que ces carillons sont difficiles à enseigner et à jouer, fait remarquer Mme Dubois.

L'ensemble compte 37 carillons, c'est-à-dire trois octaves chromatiques, et assez de tonalités pour que les élèves participent activement et que leur intérêt soit soutenu, ajoute-t-elle.

Les carillons sont fragiles, explique Lorraine Dubois, et les élèves doivent porter des gants pour ne pas blesser la cloche et en altérer le son et pour éviter d'en abîmer le manche.

L'enseignement de ces carillons au son velouté est supervisé par Soeur Carron Dubois, de la Congrégation Notre-Dame.

Les carillons Schulmerich ont été créés il y a 100 ans en Angleterre, glisse la professeure, à titre d'information historique.

Les 2 langues...

Ces élèves ne connaissent pas la musique au début de l'année, note Mme Lorraine Dubois au sujet de la plupart des jeunes à qui



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les jeunes qui jouent des carillons Schulmerich avec Mme Lorraine Dubois, à l'école Saint-François, interprètent magistralement l'Ode à la joie, de Beethoven. Les carillons ont un son velouté fascinant.

elle fait vivre cette expérience unique.

Pourtant, ils doivent lire leur musique, connaître les temps, les notes, car c'est d'un jeu individuel d'une note à la fois que naît la mélodie et le jeu d'ensemble. Les élèves y parviennent. Ils ont même appris la gamme en anglais tout autant qu'en français, car, si les clochettes sont identifiées par les lettres de la gamme anglaise, la professeure, elle, continue à appeler les notes do, ré, mi et fa.

Ils n'ont encore pratiqué que

cinq fois depuis le début de l'année, révèle Mme Dubois. Et ils en sont déjà à interpréter l'Ode à la joie, de Beethoven.

"Nous jouerons au gala du mérite de fin d'année, annonce la professeure. Si nous pouvions pratiquer quatre fois à chaque cycle de neuf jours, nous pourrions donner des concerts, passer à la télévision, bref aller très loin."

Le support de la direction d'école est très important, dit Mme Dubois, en notant que le direc-

teur Paul-Yvan Poulin se joint occasionnellement à ses groupes pour chanter. "Il a une très belle voix de ténor", estime la professeure.

M. Poulin a permis à Mme Dubois d'acheter tous les outils nécessaires pour l'entretien et la ré-

paration des carillons. Mme Dubois dit qu'elle effectue elle-même la réparation des clochettes comme elle répare d'ailleurs elle-même les guitares de ses classes de musique.

Elle enseigne aussi la musique à l'école Le Ber.

COIFFURE CLIN D'OEIL

ELLE ET LUI



2 COIFFEUSES "CLASSE B" avec 2 ans d'expérience viennent s'ajouter à notre personnel



Spéciaux

Exécutés par ces deux coiffeuses seulement

MISE EN PLIS (cheveux courts) \$7

PERMANENTES (cheveux courts) \$19.95

1064, 12e Avenue nord — Sherbrooke, Qc. 821-2022

32112x

SUPER VENTE LIQUIDATION

de toute la marchandise automne-hiver réductions jusqu'à

50%

Lots de bottes d'hiver

Hommes - Dames - Enfants

49\$ à 99\$

rég. jusqu'à 200\$ (au choix)

Lot de souliers

Hommes - Dames - Enfants

20\$ à 55\$

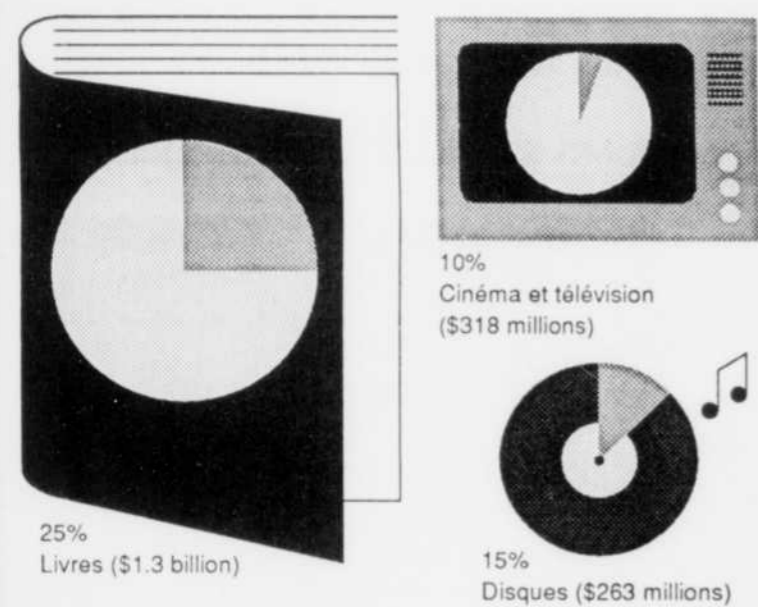
rég. jusqu'à 125\$ (au choix)

Joy le Botier 564-4088
LES GALERIES QUATRE SAISONS

32181x

CONTENU CANADIEN

Les produits canadiens trouvent leur place dans les industries culturelles. Pourcentage des ventes canadiennes:



(chiffres de 1984 arrondis)

Donés de base: Conseil Economique du Canada

A. Marnet / COUP D'OEIL

La Linière du roi

DERNIERE CHANCE

RABAIS JUSQU'A 60%

sur toutes marchandises d'hiver

LAINAGES d'ISLANDE
BRETAGNE, ITALIE

LAINES *Guyon Poirier*



Mall Intérieur

2227, rue King ouest, Sherbrooke
Conseillère à votre service

564-4064

32439x

VENTE ECHANGE

Votre manteau est-il trop court? Trop petit? Ou encore rêvez-vous de changer de style, de type de fourrure?

Eh bien! Souriez...

PREMIER FOURRURE innove encore avec une proposition sans précédent.

LA VENTE-ECHANGE FIN DE SAISON

Vous obtiendrez:

1 — de 20% à 30% d'escompte sur toutes les fourrures de la COLLECTION

SERGE YVES BEAULIEU

2 — Un prix d'échange juste pour votre manteau actuel.

3 — En somme, un prix net pour votre nouvelle fourrure de collection qui vous ira à ravir... c'est certain!

En plus de ce plan pour les nouvelles créations, vous pourrez trouver de superbes aubaines, jusqu'à 50% de réduction, sur des créations de la dernière saison.

Voilà, donc, une occasion unique de "Faire Peau Neuve" pour la saison hivernale!

PREMIER FOURRURE

422 est, rue King
Sherbrooke, Qué., J1G 1B5
(819) 564-1337

Confection sur mesures
Remodelage, nettoyage
Entreposage

Faites peau neuve!



31953x

L'AVORTEMENT LIBRE

C'est criminel QU'ON SE LE DISE

«LE REGROUPEMENT POUR LE DROIT À NAÎTRE»

Formé de 14 organismes à date (75000 membres), appuie la campagne du Président Reagan pour le respect de la vie humaine, le 22-1-88.

- «L'enfant est la première richesse d'une nation.»
- «La femme a droit à son corps, non à celui du bébé.»
- «Monsieur attention, utérus au choix: berceau ou cercueil.»
- «Avorter un enfant fait plus de dommage que l'accoucher.»

Pour un reçu d'impôts, adresser vos chèques à:

2065, rue Sherbrooke Ouest
Montréal H3H 1G6
Tél.: (514) 935-1169



LIBRE CHOIX... POUR TOUS!

Nos maires

Gaétan Lavallée

Un long chemin parcouru depuis le bûcheron de St-Juste-de-Bretenière

par Gilles DALLAIRE

St-Juste-de-Bretenière... Ca vous dit quelque chose? Sans doute pas. C'est un hameau de quelques dizaines de feux qui a poussé, probablement par hasard, au bout du monde.

Au bout du monde? C'est peu dire. La route toute en lacets qui relie Montmagny à ce bourg perdu s'arrête pile à quelques kilomètres de là. Au delà, c'est l'état du Maine et il n'y a pas âme qui vive, hormis des bûcherons, à 100 kilomètres de St-Juste-de-Bretenière.

C'est là que Gaétan Lavallée a grandi. "Mon père qui était fermier

jours empêchaient parfois les bûcherons de se rendre dans la forêt.

Au temps des boeufs

Il n'est pas près d'oublier une tempête particulièrement rude: "Je devais avoir une quinzaine d'années. Je halais du bois avec un boeuf, cet hiver-là. Je n'ai pas pu mettre le nez hors de la maison pendant quatre jours. Le boeuf que j'avais laissé dans une remise, avec tout juste assez de foin pour une nuit, faisait pitié à voir lorsque j'ai pu retourner dans la forêt."

Avant appris à manoeuvrer un bélier mécanique, il a ouvert des chemins de halage un peu partout autour de St-Juste-de-Bretenière pendant quelques années. En 1963, à 19 ans, il a quitté son patelin.

"J'ai filé tout droit à Sherbrooke où je ne connaissais personne. Tout ce que j'avais tenu dans une valise. Pendant deux jours, j'ai vainement tenté de dénicher un emploi. Par-tout on m'a fermé la porte au nez. Toujours pour les mêmes raisons: j'avais l'air trop fragile ou je n'avais même pas complété mes études primaires", rappelle-t-il.

Force lui a été de se transformer en plongeur dans un restaurant du centre-ville. Pas pour longtemps cependant. Au bout de trois jours, il claquait la porte: une serveuse lui avait appris qu'il toucherait le fabuleux salaire horaire de 0,24 \$ et le propriétaire du restaurant exigeait qu'en plus de laver la vaisselle il nettoie la place.

Il a besogné ici et là puis, après avoir travaillé comme cardeur dans une filature, il a travaillé dans une confiserie. Il a ensuite repris les commandes d'un bélier mécanique et le chemin de la forêt.

Sous 100 pieds d'eau

"J'ai travaillé surtout dans le nord de l'Ontario, notamment à White River et aux alentours de Sudbury où j'ai failli me retrouver avec 15

pouces de glace et 100 pieds d'eau au dessus de la tête", raconte Gaétan Lavallée.

C'était en plein hiver. Il devait ouvrir avec son bélier mécanique un chemin de halage sur un lac recouvert par une couche de glace trop mince à son goût. Si mince, en fait, qu'à quelques centaines de pieds du rivage la glace a commencé à s'enfoncer lentement sous le poids du bélier mécanique. "J'ai tout lâché et je me suis mis à courir comme si j'avais une meute de loups derrière moi. Lorsque le souffle m'a manqué, il n'y avait plus de bélier mécanique. Il était au fond du lac et il y est encore", rappelle-t-il.

Les quelques années qu'il a passées dans le nord de l'Ontario, tout en gardant un pied-à-terre à Rock Forest où il s'était établi, lui ont permis d'amasser un petit pécule et de s'offrir, en 1971, un rêve qu'il caressait depuis presque toujours: devenir son propre patron.

Il a tout d'abord tâté de l'excavation et du nivelage, domaines qui lui étaient familiers. Puis du savage. Enfin de la construction. Il a si bien tiré son épingle du jeu qu'il a aujourd'hui des intérêts dans une trentaine d'entreprises engagées dans ce domaine pour la plupart.

C'est à Charlesbourg qu'il s'est fait les dents. "Qu'on ne cherche pas mes diplômes: je n'en ai pas. Mais j'ai du flair. Je connaissais un peu les environs de Québec et je me rendais compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'immeubles à logements dans les banlieues. J'en ai mis un en chantier. Tous les appartements ont été loués en un rien de temps. J'en ai alors construit d'autres, pas seulement à Charlesbourg mais aussi à Chicoutimi, à Val Belair et, bien sûr, à Sherbrooke et à Rock Forest. J'en ai gardé et j'en ai vendu", ajoute Gaétan Lavallée qui révèle qu'il passe presque autant de temps en compagnie de son notaire que chez lui.

Maquignon dans l'âme

Parce qu'il éprouve un plaisir réel à conclure une transaction, qu'il s'agisse d'un achat ou qu'il s'agisse d'une vente. Comme les maqui-

gnons qui hantaient les rangs de St-Juste-de-Bretenière alors qu'il était enfant.

"Autant pour le plaisir que pour le profit, même si j'aime tirer un honnête profit d'un immeuble que j'ai renoué ou d'un terrain que j'ai embelli", avoue-t-il.

Tant pis si une transaction ne tourne pas à son avantage. "Je ne regarde pas en arrière. Je préfère regarder en avant", affirme-t-il en confiant que, s'il est sorti vainqueur du combat qu'il a livré contre le cancer il y a deux ans, c'est probablement parce qu'il a refusé de s'apitoyer sur son sort et qu'il a mis toute son énergie dans la bataille.

"Je suis fait comme cela. Si ça ne va pas aujourd'hui, je ne me console pas en disant que ça ira mieux demain. Je m'arrange pour que ça aille mieux", explique-t-il.

A chacun sa tâche

Il ne croit pas que les lacunes de sa formation lui aient beaucoup nuí. "Ca ne m'avancerait pas de connaître par coeur 1.000 numéros de téléphone. Il y a un annuaire téléphonique. Il y a aussi des notaires, des avocats, des ingénieurs et des comptables pour régler les problèmes techniques que je ne peux pas résoudre. Par contre, en immeubles et en terrains, je commence à m'y connaître drôlement", souligne-t-il.

Ces lacunes ne l'ont pas empêché de devenir, il y a cinq ans, maire de Rock Forest, même s'il avoue qu'il n'a rien d'un politicien et qu'il est un piètre orateur.

"Je suis d'abord et avant tout un administrateur. Regardez ce que j'ai fait de cette ville depuis 1983. Des maires qui ont une formation théorique autrement plus solide que moi n'ont pas fait la moitié de ce que j'ai fait et je suis généreux. Ce n'est pas fini, je vous en passe un papier", affirme-t-il.

Il refuse toutefois de prendre tout le crédit de sa réussite. "Une grosse partie de mon succès va à mon épouse, Diane, qui ne m'a jamais ménagé son support et qui veille au grain quand je suis absent. Sans elle, je ne serais jamais allé aussi loin", avoue Gaétan Lavallée.

Ephémérides

C'est le mardi 26 janvier 1988. 26ème jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Timothée et Saint Tite (disciples de Saint-Paul), Paule (veuve à Bethléem, morte en 404), Paula, Pauline, Paola, Melanie.

Anniversaires historiques: 1985 — Jean-Paul II entreprend un sixième voyage en Amérique du Sud.

1979 — Décès à 70 ans de Nelson Rockefeller, ex-gouverneur de l'état de New York et ex-vice-président des Etats-Unis.

1971 — Une sonde soviétique se pose sur Venus.

1948 — Vol de près de 2 millions \$ en certificats dans une société de fiduciaire de Montréal.

1905 — Découverte d'un diamant d'une livre et quart dans une mine d'Atrique du Sud.

1841 — Hong Kong passe sous souveraineté anglaise.

Ils sont nés un 26 janvier: Le général Douglas MacArthur (1880-1964)

L'acteur Paul Newman (1925)

La chanteuse Eartha Kitt (1928)

Le joueur de hockey Wayne Gretzky (1961)

PENSÉE DU JOUR:

Tout homme a le droit d'être va-

niteux tant qu'il n'a pas réussi. (Benjamin Disraeli)

La Tribune salue



Aline Fortier, trésorière au club de ski alpin de Sherbrooke.

A bien y penser

Les défis du prophétisme

Il paraît que certains oiseleurs ou oiselières coupent le bout des ailes de leurs oiseaux pour les garder en captivité, les empêcher de franchir la clôture et de s'élever vers le ciel. Comme ce doit être ennuyeux pour un oiseau qui aurait envie de prendre l'air, selon sa nature, de se trouver ainsi réduit au rang des animaux de basse-cour! Mais le plus triste serait que cette pratique existe aussi parmi les humains, d'où l'expression "se faire couper les ailes" en parlant de ceux ou celles qui se voient privés d'initiatives, par de petits maîtres plutôt destinés à régner dans les basses-cours de l'esclavage, par une sorte de minutie dans les moindres choses et d'interdit dans les grandes. Ce serait alors le meilleur moyen d'empêcher qui que ce soit de développer ses talents et de parvenir à la plénitude de son être. Ce n'est certainement pas par semblable politique qu'on parviendra à dépasser les frontières de la médiocrité, pour se donner des élites dynamiques et entreprenantes, surtout à une époque où il faut sortir des sentiers battus pour affronter des besoins nouveaux. Ce serait plutôt le moyen de perdre ses meilleurs sujets, de rater les plus impérieux défis du prophétisme.

Etre prophète c'est assumer les défis de besoins nouveaux qui surgissent de la conjoncture sociale, c'est mettre au service d'un idéal des moyens adaptés à la situation actuelle. Ce n'est pas trahir un idéal culturel, politique, religieux ou autre, mais travailler à le réaliser. L'éclatement des cadres dits traditionnels, l'inefficacité des structures établies, obligent à des remises en question, à des rajustements de perspectives, à des engagements de risque, qui dépassent la routine. Et les fervents du statu quo, qui n'en prennent pas toujours l'opportunité, seraient plutôt enclins à leur couper les ailes, avec un petit air de suffisance et de mépris. Bien sûr, il peut y avoir, ici comme ailleurs, du vrai et du faux; tandis que le faux s'applique à détruire, le vrai s'ingénie à construire et c'est bien là le signe auquel on peut reconnaître la valeur d'un prophétisme. par Père Jean-Paul St-Laurent

La vie dans les Cantons

Programme jeunes volontaires



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le bureau régional du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a rendu hommage aux bénévoles qui collaborent au Programme jeunes volontaires. De gauche à droite, Danick Préfontaine, agente d'information, Réginald Couture,

projet Atelier du jouet de Danville; Mariette Guay, projet de patinage artistique Marie-Jo; Daniel Hains, projet de garderie de Bishopton; Sylvain Veilleux, projet Musithèque et Jean-Guy Tremblay, projet Café rencontre 13-17 ans.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Dans chaque municipalité régionale de comté (MRC), un comité local s'occupe bénévolement de la sélection des projets du Programme jeunes volontaires. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Jacques Audet (Sherbrooke), Angèle Turcotte

(Haut St-François), Mariette Houde (Sherbrooke), Chantal Hamel (Sherbrooke), Marie Rioux, agente régionale du Programme, Carole Ouellette (Or Blanc), Johanne Dandeneault (Or Blanc), et Daniel Gagné (Val St-François).

Notes d'histoire

Né à Bramhope Hall, en Angleterre, en 1821, il a séjourné au Canada en 1840 alors qu'il servait dans le 68e Régiment d'infanterie légère. Il s'y est établi à demeure en 1847. Homme d'affaires très dynamique, il a fondé plusieurs petites compagnies de chemins de fer. Elu député libéral du comté de Mégantic en 1888, il a été défait en 1890. Il est décédé à Québec en 1892.

Réponse à la question de lundi: Georges-Henri Saint-Pierre.



Un Haïtien sur quatre a voté.

Sans compter ceux qui ont voté trois ou quatre fois.

Carnet communautaire

Comités de dépannage

Les bénévoles oeuvrant au sein des comités de dépannage et d'entraide dans les paroisses de Sherbrooke sont invités à une rencontre visant à accroître leur connaissance des ressources disponibles dans le milieu.

La réunion aura lieu le mercredi 27 janvier, à 19h30, au CLSC Gaston-Lessard.

Mme Doris Allie agira comme personne ressource à cette rencontre qui devrait permettre aux bénévoles de mieux répondre aux demandes qui leur sont acheminées.



AMBIANCE UNIQUE

BIERE tous les jours, BIERE EN FUT 5 à 7^h

REPAS

- SPÉCIAL DU MIDI
- SANDWICHES

Jean-Paul Lord, Richard Carrier, Gerry Blais pour vous servir

1600, rue Denault. Tél.: 563-1822

d'une ligne à la page

- PUBLICITE
- PUBLI-REPORTAGE
- CONCOURS
- PUBLI-PROMOTION
- ANNONCES
- RELATIONS PUBLIQUES

Les marchés d'alimentation Axep viennent de terminer une série d'activités publicitaires et promotionnelles en 1987 sous le thème:

"LAISSEZ-PASSER AXEP"



3 super promotions sous la couleur du soleil. Des milliers de gagnants de prix: caméra VR35 Kodak, four micro-ondes Sanyo, chaînes stéréo AM/FM Lloyd's. Et chaque gagnant se voyait remettre 1 "laissez-passer" pour le grand tirage final qui avait lieu le 7 décembre 1987. Au total: 7 grands gagnants d'un voyage pour 2 personnes en Guadeloupe, 7 gagnants d'un téléviseur et magnétoscope Citizen, 7 gagnants de bons d'achats Axep d'une valeur de 300\$. En 1987, il y a eu beaucoup d'heureux.

Et pour la région de l'Estrie: Gagnant voyage Guadeloupe: M. Roy Chapman, 205, Route 116, Richmond, Marché St-Pierre, gagnante téléviseur et magnétoscope: Mme Nicole Jubinville, 266 Orford, Magog, Epicerie Lussier, gagnant bons d'achats 50\$ (total 300\$): M. Sylvain Ruel, 201, rue Olivier, Sherbrooke, Marché Donat Croteau. Nous apercevons sur la photo ci-haut M. Mme Roy Chapman de Richmond, gagnants d'un voyage à La Guadeloupe, en compagnie de MM. André et Jean-Guy St-Pierre, propriétaires du marché Axep, Richmond. Les marchés d'alimentation Axep, des gens chevants!

Barfly: la quête d'une identité

Une critique de
Pierrette ROY

Le cadre: un bar minable des bas-fonds de Los Angeles, le Golden Horn, a friendly place, et un appartement miteux du même quartier. Les personnages: un sympathique looser alcool et poète et sa compagne, tout aussi alcoolique. L'action: un quotidien sombre, qui s'égrène de la bouteille à la cannette, ponctué par de légendaires et régulières bagarres.

Si, à cette seule description ou même à la lecture de son synopsis, le film de Barbet Schroeder, **Barfly**, présenté actuellement à la Maison du cinéma peut annoncer un univers sombre, un propos déprimant, il n'en est pourtant rien. Car son discours, empreint d'un humour caustique, sous-tend une philosophie de vie peu banale, magnifiquement exploitée à travers ce personnage haut en couleurs, des coupleurs qui ne sont pas ici que psychologiques mais qui sont aussi vestimentaires... de Henry Chinaski, sensé personifier l'auteur américain Charles Bukowski dans sa jeunesse.

Or, l'intérêt premier de **Barfly** loge dans ce personnage de joyeux clochard qu'est Henry, auquel un Mickey Rourke complètement métamorphosé donne une vie significative, et du couple sinon original du moins très marginal qu'il compose avec Wanda interprétée avec une belle maîtrise par la grande Faye Dunaway. Deux individus que l'amour menace un moment, loyer et soif exigent, de voir récupérés par le système mais qu'une marquante confrontation avec le milieu bourgeois intello ramènera à leurs instincts premiers.

Cinématographiquement, **Barfly** ne peut prétendre au génie mais c'est par son propos et tout particulièrement par la performance de Mickey Rourke, dont on jurerait qu'il n'a absolument rien à voir avec le John qu'il incarnait dans **Neuf semaines et demie** d'Adrian Lyne, qui le film retient ici l'attention. Car la quête de Harry, c'est aussi un peu celle de chacun de nous, de tous ceux qui refusent d'être des copies standardisées. Elle prend ici des formes extrêmes, à propos desquelles on se demande si elles ne deviennent pas, elles aussi, une manière de se fonder dans le moule, mais manifeste néanmoins, même malhabilement, la formidable recherche de l'unicité.

Cette caravane, convoquée par un groupe d'Européens aussi idéalistes qu'incompétents, personne ne l'a vu passer en Afrique. Elle n'existe que pour les besoins du film de Ferreri, Y'a bon les Blancs, qui est sorti cette semaine en France en première mondiale. Dans cette satire qui joue sur le thème de la mauvaise conscience occidentale, tout le monde en prend pour son grade. Iconoclaste comme toujours, Ferreri s'en prend aussi bien aux



Mickey Rourke en Henry Chinaski, un clochard sympathique.

premier scénario écrit directement pour le cinéma et que Schroeder a porté à l'écran. Un scénario dans lequel il transpose sa propre philosophie de la vie, celle d'un individu qui refuse de se faire anéantir par le système et qui

Gabriele quitte Télé-Métropole

par Johanne LENNEVILLE

MONTREAL (PC) — Après neuf ans de service à titre de directeur des programmes à Télé-Métropole, le vice-président à la programmation M. Vincent Gabriele a annoncé hier sa démission, qui entrera en vigueur le 12 février.

M. Gabriele a pris cette décision dans le but d'ajouter d'autres cordes à son arc. "Je pars en ami. Je crois qu'à 44 ans je me dois de poser ce geste", a-t-il souligné.

Il étudie actuellement plusieurs scénarios comme celui de créer sa propre entreprise en association ou en partenariat, dans le domaine des communications électroniques. Il a précisé cependant qu'il n'avait négocié aucune entente ou contrat avec Télé-Métropole.

Il caressait cette idée depuis quelques années déjà, a-t-il avoué. "Les circonstances ont voulu, de par les transactions entre Télé-Métropole et Power Cor-

poration et Vidéo-tron et les délais qui les ont précédées et suivies, que soit reporté à aujourd'hui ce projet que j'entretenais à l'époque."

Le président et chef de la direction de Télé-Métropole, M. Serge Gouin, a indiqué qu'il ne s'attendait nullement au départ de M. Gabriele. "Ca été une surprise", a-t-il déclaré.

Il reconnaît que l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction de Télé-Métropole a pu amener des changements dans la façon de mener les opérations. "Il y a des gens qui ne sont pas satisfaits des changements et qui décident d'aller poursuivre leur carrière ailleurs", laisse-t-il entendre. Mais

ce n'est pas ce qui a motivé M. Gabriele.

Difficultés

Quant à la stratégie de Télé-Métropole de remettre l'émission du matin à l'antenne à 7 h 30, après avoir annoncé qu'elle la retransmettait à 8 h 30, M. Gabriele a déclaré que c'était lui qui avait pris les deux décisions, écartant ainsi tout conflit possible entre lui et la nouvelle direction.

Télé-Métropole connaît également des difficultés depuis l'arrivée du réseau de télévision Quatre-Saisons. M. Gouin confirme que le niveau de concurrence est différent depuis deux ans. Et Télé-Métropole, dit-il, travaille pour s'ajuster aux changements importants dus à cette nouvelle concurrence beaucoup plus agressive.

C'est Mme Sylvie Lalonde qui remplacera temporairement M. Gabriele. Elle s'occupera donc du suivi de la grille de programmation actuelle et de la conception

de la nouvelle programmation pour l'automne. Les quatre directeurs qui oeuvraient avec M. Gabriele continueront d'assumer la gestion quotidienne de leurs secteurs d'activité.

Y'a bon les Blancs, satire impitoyable

PARIS (AFP) — La caravane Angés bleus, qui transporte vers le Sabel spaghetti et sauce tomate, est parvenue à la destination que lui avait fixée son organisateur, le cinéaste italien Marco Ferreri, celle de déclencher une belle polémique sur l'aide humanitaire.

Dans cette satire qui joue sur le thème de la mauvaise conscience occidentale, tout le monde en prend pour son grade. Iconoclaste comme toujours, Ferreri s'en prend aussi bien aux

Blancs et aux organisations caritatives qu'aux Africains qui finiront pas dévorer leurs sauveurs, lors d'un banquet macabre.

Pour Ferreri, c'est tout le système qu'il faut casser. "La charité est diabolique, c'est toujours le même esprit de colonialisme, en mieux organisé, en plus efficace", a-t-il déclaré.

Les réactions de

responsables d'organisations humanitaires ne se sont pas fait attendre. Pour Guy Delbre, dirigeant du Comité français contre la faim, le film est invraisemblable.

Selon Claude Hertz, secrétaire général de l'organisation française Médecins du monde, le film est trop loin de la réalité et la situation qu'il dénonce appartient au passé.

LA MAISON DU CINÉMA

7h00 LA FAMILLE (G)

7h10 UNE FLAMME DANS MON COEUR (18 ans)

9h15 MICKEY ROURKE FAYE DUNAWAY

BARFLY
VERSION FRANÇAISE

3 DERNIERS JOURS
LE NOUVEAU PROGRAMME DE FILMS PUBLICITAIRES

9h30 LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE
LE MONDE... OU PRESQUE

63, KING OUEST 566-8782

TOUS LES MARDIS
FAMOUS PLAYERS
PRX D'ENTRÉE \$3.00

REGARDEZ BIEN
VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS CET ENFANT

KENNY

Carrefour PESTRIE
19h15 - 21h15

STEVE JOHN MARTIN CANDY
VOYAGE
TOUS RISQUES

Carrefour PESTRIE
19h30 - 21h30

SCHWARZENEGGER
LE JEU DU DEFI
THE RUNNING MAN

Carrefour PESTRIE
19h00 - 21h00

Plusieurs mois très chargés à venir à Victoriaville

VICTORIAVILLE (MC) — Les Productions Plateforme produiront plusieurs spectacles à Victoriaville au cours des mois à venir.

Une musicienne originaire de l'Inde du Sud, Muthulakshmi Ranganathan, offrira d'abord un spectacle de musique indienne classique au petit auditorium du Cegep de Victoriaville le 20 février, à 20 h 30.

Puis, Louise Forestier sera produite à la salle du Cinéma

Laurier le 25 février, à 21 h. Elle sera suivie le 3 mars, à 21 h, de la troupe québécoise de danse contemporaine Danse Partout qui prendra d'assaut la scène du grand auditorium du Cegep.

En avril, un concert d'orgue et un spectacle de théâtre-mime sont prévus. Puis les 75 musiciens de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières feront résonner les murs de l'église Ste-Victoire lors d'un spectacle annoncé pour le mois de mai.

Menu artistique

Ce soir, à 19 h 30, au restaurant Le Bateleur, au 242, rue Alexandre, à Sherbrooke, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est présente dans le cadre de son Mardi littéraire l'auteur sherbrookois Michel Gosselin, qui scénarise actuellement son roman **La fin des jeux** à Radio-Canada, animant une soirée portant sur l'écriture télévisuelle. Comment écrire un scénario pour la télé, comment écrire en fonction du visuel ou le texte sous-jacent à l'image et quelle est la spécificité de l'écriture télévisuelle.

ture télévisuelle comme moyen d'expression littéraire, quelle est l'importance des indications scéniques dans un scénario, autant de sujets qu'il abordera avec de multiples exemples et anecdotes. En complément de programme, Mario Parent présentera sous le titre **Images poétiques et écriture picturale** ses oeuvres et ses projets.

Ce soir, à 20 h 30, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, présentation de **Vinci**, un spectacle conçu, réalisé et interprété par Robert Lepage, sur un environnement sonore créé par Daniel Tossaint. Acclamé par la critique, **Vinci** ne pro-

pose pas le portrait d'un peintre mais plutôt une évocation sensible d'un voyage, d'un trajet, d'un questionnement tout simple.

Ce soir, de même que vendredi et samedi, les 29 et 30 janvier, à 20 h 30, à l'auditorium de la polyvalente de Thetford-Mines, la troupe Les Cabotins présente à l'occasion de son 20e anniversaire de fondation la comédie de Gaëtan Giguère **Mieux vaut en pleurer qu'en rire**, mise en scène par Claude Binet, sur des chorégraphies de Bernard Bourgault et des musiques de Normand Beaulieu.

MERCREDI SPECIAL \$300

BELVEDERE 1
Tel: 562-3969

Un événement **Télé 7**

PILES NON COMPRIS
V.F. DE DANSE NON INCLUS

7H et 9H

BELVEDERE 2
Tel: 562-3969

Un événement **Télé 7**

DIRTY DANCING
V.F. DE DANSE LASCIVE

7h et 9h 31243

Le Provençal
Restaurant

5156, boul. Bourque, Rock Forest
864-9124

Cuisine française 4 étoiles.
SPÉCIAUX APRÈS-SKI

- Jarret de procellet sauce bordelaise **795**
- Schweinshachse **895**
- Steak au poivre noir flambé **895**
- Pfeffersteak **795**
- Escalope de veau viennoise **795**
- Wienerschnitzel **795**
- Crevettes frites sur riz **795**

Krebs Schwanz
Table d'hôte ou à la carte

Feu de foyer

Maitre "D" M. Dick
Vos hôtes: Madeleine et Guenther Thompson à votre service depuis 27 ans dans la région.

Tous les dimanches, pour tout l'hiver...

La grosse pomme
Bistro

Les soirées carte-staff, c'est l'fun!
Cuisine ouverte de 11h30 à 21h — Bistro, de 11h30 à 3h a.m.
Disco ouvert jeudi, vendredi, samedi et dimanche
270 Principale O., Magog. Tél. 843-9365

A l'horaire de Câble 11

MARDI 26 JANVIER
17h00: INFO-POP: Chronique, discussion.
17h30: À communiquer
18h00: LA DIANÉTIQUE: Conférence sur le stress émotionnel.
18h30: LA SANTÉ D'ABORD: Divers sujets sont abordés par le Dr Comeau et ses invités.
19h00: POILS ET PLUMES: Chronique d'information sur les animaux.
19h30: À communiquer
20h00: AU COEUR DE LA VIE DU 3ème AGE: Emission spéciale produite dans un centre d'accueil.
20h30: LA PENSÉE DU NOUVEL AGE: Le bonheur s'apprend.
21h00: TOWNSHIPS MAGAZINE: Actualités diverses offertes à la population anglophone.
22h00: LES JASEURS: L'enseignement du langage des sourds et muets.
22h30: AUTRE MONDE: (Chronique se rapportant à la solidarité internationale.
23h00: REFLECTS D'ART: Chronique d'information culturelle.
24h00: ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ: Information de la CEQ au niveau de l'éducation dans nos institutions scolaires.

UNE PRÉSENTATION

WINCI

Télé 7 la tribune

UN SPECTACLE CONÇU, RÉALISÉ ET INTERPRÉTÉ PAR **ROBERT LEPAGE**

ENVIRONNEMENT MUSICAL ET SONORE CONÇU ET INTERPRÉTÉ PAR **DANIEL TOUSSAINT**

UNE PRODUCTION DE **LE THÉÂTRE DE QUAT'SOUS**

Salle Maurice O'Bready
Centre culturel
Université de Sherbrooke

MARDI - 26 JANVIER - 20h30
Achetez par téléphone au: 821-7744

UNE INVITATION À DINER EN COMPAGNIE DE SERGE LAPRADE

CHLT RADIO
LA SUPER STATION
ET
LA TRIBUNE

VOUS INVITENT À DINER AVEC SERGE LAPRADE

LE 29 JANVIER 1988 À L'HÔTEL LE BARON

Faire parvenir à: "CONCOURS SERGE LAPRADE" / CHLT RADIO, 25, rue Bryant, Sherbrooke, J1J 3Z5.

NOM:
PRENOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL:
AGE:
(10 personnes invitées) 32586

BALLET CLASSIQUE
ECOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE
(Commission scolaire Sainte-Croix)

Le cours concentration-ballet de l'École Pierre-Laporte est un PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidant au Québec.

Ce cours permet aux élèves de poursuivre dans la même institution leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la danse.

Il s'adresse ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DESIREUX DE FAIRE UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN BALLET CLASSIQUE.

Ce programme se poursuit au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'École Supérieure de Danse du Québec.

Les élèves admis bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux qui devront prendre pension pourront demander une bourse.

Pour l'année 1988-89 il n'y aura aucune admission en cinquième année secondaire.

LIEUX ET DATES DES AUDITIONS:
GRANBY
LES LOISIRS DE GRANBY
80, AVENUE ALBERT
LE SAMEDI 06 FÉVRIER 1988
12:00 HEURES
POUR RENSEIGNEMENTS: M. JEAN-GUY THERRIEN (514) 739-6311

la tribune
Sports

Pour une rare fois, il s'est emporté hier

"J'ai beaucoup de défauts par les temps qui courent"

—Perron

Par Guy ROBILLARD
MONTREAL (PC) — Pour une rare fois hier, Jean Perron s'est emporté. Brièvement, mais tout de même.

La moutarde a fini par lui monter au nez à force d'entendre parler de Sergio Momesso, de Kjell Dahlin, de grenouillage au sein de sa troupe et de sa façon de diriger ses joueurs.

"C'est pour ça qu'on est payé, a-t-il commencé par dire. Pour prendre des décisions avec lesquelles il faut vivre et mourir. C'est pour cette raison que nous ne sommes jamais populaire.

"Mais qu'ils (ses joueurs) ne viennent pas me dire que je ne les traite pas de façon égale. Des fois on me trouve trop sévère, d'autres fois pas assez (il faisait référence à une déclaration de Guy Carbonneau). En tous cas, quand je ne suis pas satisfait, je leur parle en face. Il y en avait un qui n'était pas content ce matin et je me suis arrangé pour lui parler tout de suite. Je lui ai demandé s'il voulait diriger l'équipe à ma place et il a répondu non...

"Je suis écœuré de ça. C'est bien beau Dahlin et Momesso, mais pour moi, c'est le club qui compte d'abord. Et je ne suis pas un dictateur, je peux communiquer. Il n'y a pas un gars qui peut dire que je ne suis pas honnête. J'ai demandé à mon capitaine de me dire ce qui se passait, et il m'a donné l'heure juste."

Capable d'en prendre

Plus tôt au cours de la rencontre quotidienne avec les journalistes, Perron avait abordé le sujet avec humour, lorsqu'il interrogé sur un commentaire de Ron Lapointe, qui l'a traité d'hypocrite après le match à Québec.

"J'en ai des défauts par les temps qui courent, avait-il répondu. Je ne sais pas coaché, je ne traite pas mes joueurs de façon égale, je suis un h... de pas bon. Envoyez-en d'autres, je suis capable d'en prendre."

Mais il y a tout de même une certaine limite, a-t-on constaté plus tard...

En bref

Brian Hayward, au moins, n'a rien dit pour attiser la rivalité Canadien-Nordiques.

De retour à l'entraînement en dépit de raideurs dans la partie supérieure du dos, il a déclaré n'avoir rien vu de la charge de Gord Donnelly et, s'il l'a qualifiée de vicieuse, il n'a pas voulu en faire un plat.

En fait, il n'a même pas prétendu que le gros ailier aurait dû être chassé pour cinq minutes.

"On ne le fait pas pour un geste semblable contre les autres

joueurs", a-t-il rappelé, ajoutant qu'une telle punition pourrait être décernée si un gardien était frappé à l'intérieur de son cercle protecteur.

— O —
Stéphane Richer et Sergio Momesso ont été les derniers surpris à Québec. Ils ont revu le Ron Lapointe qu'ils ont connu dans la Ligue junior majeure du Québec.

"C'est le même Ron Lapointe", a avoué Richer, qui a néanmoins déjà déclaré avoir beaucoup de respect pour lui.

Quant à savoir ce que signifiaient ses gestes étranges en direction du banc du Canadien, Perron a signalé, sans les expliquer, qu'ils visaient justement Richer et Momesso, les joueurs du Québec que l'entraîneur des Nordiques connaît le mieux.

— O —
Craig Ludwig a rejoint Petr Svoboda sur la liste des blessés au dos, mais il devrait reprendre l'entraînement dès ce matin et affronter les Sabres demain soir.

Svoboda a raté un autre exercice et il serait surpris de le voir en uniforme à Buffalo.

— O —
Ce qu'une victoire peut faire, surtout à Québec...

Les joueurs avaient l'air beaucoup moins tendu à l'entraînement. Ils ont recommencé à se chamailler comme des enfants et même Larry Robinson souriait.

Perron, qui dit avoir revu à Québec sa troupe de première moitié de saison, a bien apprécié.

— O —
Quelques commentaires de l'entraîneur du Canadien sur les Sabres de Buffalo, l'équipe de l'heure dans la Ligue nationale, et dont la fiche contre le Canadien jusqu'ici cette saison est de 3-1-1.

"C'est une équipe qui joue avec discipline, note Perron, et qui présente un bon mélange d'habileté et de robustesse. La venue de certains joueurs plus robustes leur a procuré le respect. Lorsqu'un joueur comme Mike Foligno était contraint à se battre... Ils sont plus robustes devant le filet. Par le passé, il leur arrivait de faire jouer Phil Housley et Tom Kurvers en désavantage numérique.

"Adam Creighton joue très bien, de même que Christian Ruuttu. Pierre Turgeon va devenir encore meilleur et il y a aussi (Ray) Sheppard. Ils font confiance aux recrues et il y a le retour en forme de Tom Barrasso qui fait une grosse différence".

Il admet sa faute Le règlement est écrit noir sur blanc

—Lapointe

Par Mario LECLERC
QUEBEC (PC) — Ron Lapointe et Maurice Filion ont accepté sans trop maugréer la décision rendue par Brian O'Neill, hier après-midi.

Au cours d'une conférence téléphonique, Lapointe et Filion ont avoué bien connaître le règlement établi à cet effet et, en conséquence, ils n'ont pas l'intention d'en appeler de la décision.

"Le règlement est écrit noir sur blanc. Un joueur, quelque soit la situation, n'a pas le droit de quitter son banc pour se mêler à une altercation. Cependant, il existe une autre loi non écrite dans le sport qui dit que deux adversaires sur un coéquipier est une situation inacceptable", a commenté Ron Lapointe.

Ce dernier a admis qu'il devait prendre une large part de la responsabilité de ce qui s'était passé. "C'est à l'entraîneur de contrôler ses joueurs sur le banc", a-t-il concédé.

"Mais, a ajouté l'entraîneur des Nordiques, cela ne se serait jamais produit si les juges de lignes avaient effectué leur travail correctement. Au moment où ils ont sorti Gord Donnelly, ils auraient également dû sortir Larry Robinson de la patinoire. Chaque équipe aurait alors compté sur quatre hommes sur la glace. C'est pourquoi Carkner est intervenu. Je ne l'ai pas envoyé mais je le respecte pour ce qu'il a fait pour l'équipe."

Ce dernier a mentionné que Guy Lapointe et Alain Chaney prendront la relève pendant sa suspension. Il n'est pas question cependant de rappeler qui que ce soit de Fredericton pour pallier à l'absence de Carkner.

Filion

Pour sa part, Maurice Filion n'a pas cherché à jouer à l'autruche. "Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable. Notre entraîneur a commis une erreur en ne retenant pas Carkner. Je ne blâme pas la Ligue nationale pour sa suspension. Ça fait longtemps qu'on veut éviter les bagarres générales et ce règlement a justement été instauré en fonction de cela. Je suis d'ailleurs en faveur de ce règlement", a-t-il déclaré.

Filion a ensuite mentionné que la LNH avait agi de la sorte afin de servir un avertissement à toutes les équipes. "La LNH veut que tout le monde connaisse l'existence de ce règlement et elle veut s'assurer qu'il sera respecté. En ce sens, nous avons servi d'exemple."

Enfin, le directeur général des Nordiques a aussi prétendu que les juges de lignes Asselstein et Finn auraient pu contribuer à éviter toute cette affaire s'ils avaient reconduit Robinson au banc des pénalités comme ils l'avaient fait pour Donnelly.



Terry Carkner

Brian O'Neill sévit contre les Nordiques

Lapointe: 5 matches Carkner: 10 matches

Par Mario LECLERC

QUEBEC (PC) — Le vice-président de la Ligue nationale de hockey Brian O'Neill a suspendu pour cinq et dix matches l'entraîneur des Nordiques Ron Lapointe et son défenseur Terry Carkner suite aux événements survenus au début du troisième engagement, dimanche à Québec, dans un match opposant les Nordiques au Canadien de Montréal.

La décision de O'Neill a été rendue en vertu d'un nouveau règlement de la ligue qui interdit à tout joueur de quitter le banc au cours d'une échauffourée.

Cette décision entre en vigueur à compter d'aujourd'hui. C'est donc dire que Lapointe pourra revenir derrière le banc des joueurs le 6 février contre les Bruins de Boston. Par le fait même, il ratera le rendez-vous tant attendu du 4 février alors que les Rangers de New York et Michel Bergeron seront au Colisée.

De son côté, Carkner effectuera un retour au jeu le 16 février contre les Jets de Winnipeg.

Un geste malheureux

Récapitulons les faits. A 1:54 de la troisième période, Gord Donnelly frappe violemment le gardien Brian Hayward derrière son filet. Aussitôt, Larry Robinson se porte à la défense de son gardien et s'en prend à Donnelly.

Après une altercation sans histoire, les juges de lignes Ron Asselstein et Ron Finn escortent Donnelly jusqu'au banc des pénalités. Par le fait même, le Canadien se retrouvait avec un homme de plus.

Pendant ce temps, Robert Picard en vient aux prises avec Brian Skrudland et Chris Nilan en profite pour s'interposer. C'est alors que Carkner enjambe la rampe et se porte à la rescousse de son coéquipier. Dès lors, Carkner est faufile.

Selon le règlement 66, peu importe la situation sur la patinoire, il est défendu à quiconque d'intervenir dans une telle situation.

Les règlements sont clairs et nets. Le ou les joueurs concernés écoperont d'une suspension de 10 matches en plus d'une amende de 1 000 \$ alors que l'entraîneur, peu importe son intervention, reçoit une suspension de cinq matches, ce qui entraîne une amende de 10 000 \$ à l'équipe.



En plus de perdre les services de leur entraîneur Ron Lapointe pour les cinq prochains matches, les Nordiques devront payer une amende de 10 000 \$

(Laserphoto/PCI)

Deux fois les gardiens du Canadien ont été frappés cette saison

Perron assure que ça ne se reproduira plus...

Par Guy ROBILLARD
MONTREAL (PC) — La bonne vieille rivalité Canadien-Nordiques, comme certains l'aiment et dont on semblait s'ennuyer, est revenue. Pour le meilleur et, surtout, le pire.

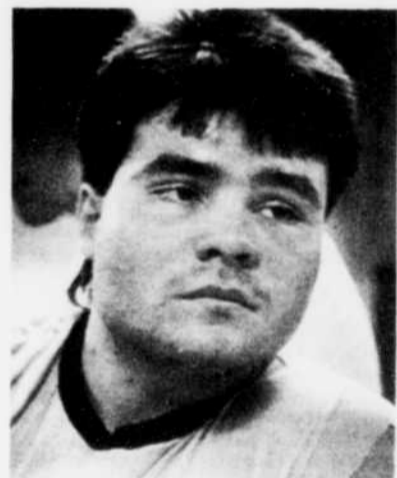
Ron Lapointe a fait sa part en traitant Jean Perron d'hypocrite et hier, l'entraîneur du Canadien a laissé entendre que tôt ou tard les charges de Gord Donnelly à l'endroit de Brian Hayward et de Paul Gillis à l'endroit de Mats Naslund seraient vengées.

En passant, le petit gardien avait quitté l'hôpital et était de retour à l'entraînement, souffrant seulement de raideurs dans le haut du dos.

"Ça fait deux fois cette année qu'un de nos gardiens se fait frapper, a lancé Perron (le premier incident impliquait Patrick Roy et Randy Burridge à Boston), et ça ne se reproduira plus."

Il a de nouveau signalé le règlement qui stipule clairement que même à l'extérieur de son cercle protecteur, un gardien ne peut être frappé solidement et qu'un coup qui serait légal pour un autre patineur ne l'est plus dans son cas. Exactement comme pour les quarts-arrière au football, qui ont droit à une protection supplémentaire. Pour l'entraîneur du Canadien, il est clair que Donnelly aurait dû écoper d'une punition majeure et il a affirmé que le Canadien va réclamer qu'on agrandisse le cercle protecteur dès la saison prochaine.

Perron en a profité pour rappeler que Lapointe avait félicité son gros ailier en disant qu'il s'agissait d'un geste intelligent. Ce dernier sera d'ailleurs de la



John Kordic



Gordon Donnelly

A la guerre comme à la guerre

Il s'est aussi attardé sur le cas de Paul Gillis.

"Il cherche toujours Mats Naslund, a commencé par rappeler Perron. Mais il y aura vengeance tôt ou tard.

"Et ce n'est pas nécessairement lui qui doit payer, a-t-il continué. Il ne se bat jamais et il n'est pas facile à rejoindre car il va se cacher dans la chambre des machins. Mais s'il le faut, nous allons nous aussi nous en prendre à d'autres joueurs. Ce n'est pas notre style, vous l'avez vu quand Nilan a eu Goulet dans les bras. Mais nous ne nous en laisserons pas imposer et vous allez voir de plus en plus souvent Kordic faire ça..."

formation beaucoup plus régulière, a promis l'entraîneur.

formation beaucoup plus régulière, a promis l'entraîneur.

"On ne joue pas de la même façon quand il n'est pas en uniforme", a admis Perron, qui a bien aimé la robustesse démontrée par ses joueurs à Québec, notamment par Craig Ludwig devant le filet. Il a même parlé de "bonnes punitions" et il n'avait rien à redire contre le fait que Kordic ait déclenché la première bagarre du match, contre Terry Carkner, à sa première présence sur la patinoire.

"C'est lui (Ron Lapointe) qui avait le dernier mot dans les changements de tris, a-t-il commenté. Il n'avait qu'à enlever Carkner de là s'il ne voulait pas l'opposer à Kordic."

Et pendant ce temps là, Kjell Dahlin doit rester dans les estrades...



Jean Perron

Les Canadiens à Sherbrooke pour au moins une autre saison

Corey met fin aux rumeurs

par Pierre TURGEON

SHERBROOKE — Le Canadien de Montréal gardera son club-école à Sherbrooke pour au moins une autre saison et verra à renégocier son bail avec la ville de Sherbrooke par la suite.

Le président du Canadien de Montréal, Ronald Corey, l'a confirmé hier soir lors de son passage à Richmond dans le cadre du Mousqui-festin, un souper bénéfique au profit du 25e tournoi national atome de l'endroit, le tournoi Mousqui-ri.

Du même coup, le président Corey balayait du revers de la main toutes les rumeurs qui ont couru au cours des derniers mois à l'effet que le Canadien pourrait déménager son club-école à Hull, à Rimouski ou encore à Laval. "Partir de Sherbrooke, c'est bien la dernière chose qu'on voudrait et il n'a jamais été dans notre intention de le faire, mais en même temps on demande aux amateurs de venir au Palais des sports, c'est tout à fait logique."

Ronald Corey a rappelé que le Canadien avait signé un bail de cinq ans pour la location du Palais des sports. "On sera ici l'an prochain pour la cinquième saison et on va pousser très fort pour faire monter les assistances."

L'idéal, c'est Sherbrooke

Pour le président Corey, Sherbrooke demeure toujours l'endroit idéal pour loger un club-école. "L'arène est parfait pour la Ligue Américaine, il est propre, il est chaud et est confortable, il y a un terrain de stationnement, Sherbrooke est une ville intéressante juste d'une bonne grandeur, nous avons une bonne organisation à Sherbrooke et nous recevons

un bon appui des villes environnantes. Il reste maintenant à attirer les gens de Sherbrooke."

Il a aussi rappelé que les amateurs de hockey devaient maintenant témoigner leur appréciation à leur club par leur présence au Palais des sports.

Le seul hic à la présence du club-école à Sherbrooke se situe au niveau des assistances. "Nous nous maintenons au 12e ou 13e rang dans la ligue pour les moyennes d'assistance. Je ne demande pas que nous soyons un autre Rochester ou un autre Glens Falls, mais j'aimerais qu'on retrouve Sherbrooke au milieu environ. Je serais heureux avec une moyenne de 3,200, mais à 2,300, on se pose des questions comme tout homme d'affaires le ferait," ajoutait le président Corey.

En somme, le président du Canadien a repris le même dis-

cours, affirmant qu'il désire que les Canadiens de Sherbrooke demeurent en Estrie parce que Sherbrooke possède des attraits fort intéressants, mais qu'il faudrait aussi que les amateurs fassent leur bout de chemin en achetant des billets et en assistant aux matchs. "Il y a des gens extraordinaires au Palais des sports, qui sont toujours là, mais toutes les industries locales devraient aussi avoir leurs billets de saison et nous allons travailler là-dessus parce qu'il faut arriver à embarquer le plus de monde possible."

Déficit

Les Canadiens de Sherbrooke ont connu un déficit dans leur budget d'opération de l'an dernier de 300 000 à 350 000 \$, budget qui n'inclut pas les salaires des joueurs. "L'idéal serait de pouvoir boucler

le budget d'opération, poursuit le président et une moyenne de 3,200 amateurs par match nous permettrait d'y arriver nous sommes obligés de vendre nos billets 2,00 \$, il nous faudra une moyenne de 5,000 et plus."

Le président Corey ne croit pas non plus que les nombreux matchs de la Ligue Nationale présentés à la télévision nuisent vraiment aux Canadiens de Sherbrooke ou à la Ligue junior majeure du Québec. "Parce que les véritables amateurs de hockey disent toujours je m'embarque, j'achète un package-deal de 10 matchs ou autres choses, mais il embarque. D'autre part, nous vendons des droits aux réseaux de télévision, mais nous ne pouvons pas les limiter par la suite et je suis le premier, comme amateur, à profiter de cette situation."



Ronald Corey



"Un match qu'il faut gagner"

— Elway

SAN DIEGO (AP) - Le fait d'atteindre le Super Bowl ne suffit pas aux Broncos de Denver qui en sont à leur deuxième présence. Cette année, ils ont un nouveau cri de ralliement.

"Notre but est de remporter le Super Bowl... pas seulement d'être présent", a révélé l'ailier défensif Rulon Jones.

Les Broncos, qui ont perdu 39-20 contre les Giants de New York, l'an dernier, ont quitté Denver à destination de San Diego, hier. Avant de monter dans l'avion, ils ne ressemblaient pas à la troupe de joueurs qui, l'an dernier, avaient quitté Denver, la bouche ouverte et les yeux écarquillés.

L'entraîneur Dan Reeves affirme que son équipe a une approche différente depuis qu'elle a remporté le championnat de la Conférence américaine en battant les Browns de Cleveland, 38-33.

"Atteindre le Super Bowl, puis mal jouer et perdre, c'est ce qui a ruiné notre saison l'an dernier, a dit le demi Steve Sewell. Nous n'avons pas l'in-

tentention que ça se reproduise." "Je ne veux surtout pas revivre de tels moments. Perdre le match du Super Bowl, c'est la pire chose au monde", a révéillé John Elway.

"Quant à moi, c'est un match qu'il faut gagner." Il ne faudrait pas croire, toutefois, qu'il n'y a aucune joie à Denver.

Enthousiasme

"Je pense que nous sommes éternés mais mes joueurs contrôlent un peu mieux leurs émotions cette fois-ci", a indiqué Reeves.

Elway voit que ses coéquipiers sont déterminés à effacer de leur mémoire le souvenir de leur défaite de l'an dernier. Mais il reconnaît, lui aussi, que les visages ne sont pas gris pour autant.

"Au football professionnel, les carrières sont trop courtes pour que le plaisir soit exclu. Il faut aimer ce que vous faites, que ce soit comme chroniqueur de sport, plombier ou joueur de football."

Le plus difficile sera d'éviter les distractions — les dé-

mandes des médias, les étranges sites d'entraînement, les autographes que sollicitent les amateurs.

"Je vais continuer à donner des entrevues mais je ne ferai pas d'excès. Mes priorités doivent demeurer les mêmes", a dit Elway.

Le receveur éloigné Mark Jackson, une recrue l'an dernier, ne se présentera pas sur le terrain deux heures avant le botté d'envoi, comme il a fait l'an dernier.

"Vance (Johnson) et moi ne pouvions pas attendre. J'étais tellement énervé que j'aurais pu bondir hors du stadium, a-t-il dit.

"Tous les gens dansaient, puis Neil Diamond s'est amené pour interpréter les hymnes nationaux et ensuite, un million de ballons ont été lancés dans le ciel. Il est impossible de dire ce que c'est vraiment", a-t-il ajouté.

Cette année, ce sera différent, a-t-il affirmé. Questionné à savoir si cela signifie qu'il sera moins influencé par la fête, Jackson a répondu: "Tout à fait".

"Il faudra être à son mieux face à ces changements..."

— Bugel

SAN DIEGO (AP) - Si les succès des Broncos de Denver sont attribués en majeure partie à John Elway, les Redskins de Washington accordent autant d'importance à la défensive-caméléon de leurs prochains adversaires.

Peu d'équipes utilisent autant de formations défensives que les Broncos. L'excellent Karl Mecklenburg est inscrit comme ailier défensif mais il évoluera également comme second et bloqueur.

Les instructeurs des Redskins affirment que de telles tactiques défensives compliquent leur tâche et constituent tout un défi en vue du Super Bowl.

"Nous n'avons pas affronté une défensive aussi compliquée cette saison. Ils utilisent rarement la même première ligne offensive..." a dit l'entraîneur Joe Gibbs.

"Ils auront une défensive différente à chaque jeu."

La ligne offensive des Redskins subira donc un véritable test.

"Avec tous ces changements, il faudra être à son mieux pour localiser les joueurs défensifs et les bloquer", a dit Joe Bugel, l'ins-

tructeur de la ligne offensive des Redskins.

Un atout: de l'instinct

La flexibilité n'est pas le seul atout de la défensive des Broncos, dit Bugel. Ils ont également beaucoup d'instinct.

"Leurs 11 joueurs parviennent à se diriger vers le ballon. Ils sont très rapides. Leur manque de poids n'est pas un facteur. C'est probablement la défensive la plus rapide que nous avons vue cette année", a-t-il indiqué.

Selon Bugel, Mecklenburg, l'ailier défensif Rulon Jones et le second Ricky Hunley sortent du peleton mais il a rapidement ajouté que Denver possède quatre ou cinq joueurs remarquables qui sont fort bien appuyés.

"Ils ne commettent tout simplement pas d'erreurs."

En revanche, même s'il respecte beaucoup la défensive des Broncos, Bugel estime que la ligne offensive des Redskins peut les neutraliser.

"Notre ligne offensive est très constante, a-t-il dit. Elle était en santé quand nous avons atteint deux Super Bowls (en 1982 et 1983) et c'est le cas présentement."

Les bloqueurs Joe Jacoby et Mark May, ainsi que le centre Jeff Bostic avaient alors créé des ouvertures pour John Riggins. Réunis aux gardes Raleigh McKenzie et R.C. Thielemann, ils ont permis, cette année, à l'offensive des Redskins de prendre le quatrième rang dans la LNF.

Travail bien fait

Selon Bugel, le travail de McKenzie contre le bloqueur Keith Millard, des Vikings du Minnesota, lors du match de championnat de la Conférence nationale est une des raisons qui ont permis aux Redskins d'atteindre le Super Bowl.

"Cette ligne offensive est une coche au-dessus de celle d'il y a quelques années en raison de son habileté. Ils sont formidables. Il faut qu'ils soient bons pour que Russ Grimm reste sur le banc."

Grimm, un vétéran qui a participé à quatre matchs du Super Bowl, s'est tordu le genou le 8 novembre. Il n'a pas repris son poste même s'il est rétabli.

"Ce n'est pas de sa faute, a révéillé Bugel. Nous ne voulons pas briser une combinaison gagnante."

Ligue nationale de hockey



Conférence Prince de Galles

Section Adams

	Pj	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Sec.
Montréal	50	26	14	10	62	184	157	17-6-5	9-8-5	6-7-4
Boston	51	28	18	5	61	191	162	15-7-2	13-11-3	9-7-3
Buffalo	50	23	19	8	54	169	187	13-8-4	10-11-4	8-9-4
Hartford	48	21	20	7	49	149	151	11-9-5	9-11-2	7-9-4
Québec	46	20	23	3	43	168	173	10-12-1	9-12-2	10-8-1

Section Patrick

	Pj	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Sec.
Philadelphie	49	25	18	6	56	170	172	13-9-3	12-9-3	11-9-3
NY Islanders	47	23	19	5	51	187	170	15-6-4	8-13-1	12-9-2
Washington	49	22	21	6	50	169	156	14-7-2	8-14-4	8-6-1
Pittsburgh	50	20	21	9	49	198	200	11-8-6	9-13-3	10-10-4
New Jersey	50	21	24	5	47	169	188	14-10-1	7-14-4	10-9-2
NY Rangers	49	18	25	6	42	189	189	11-9-4	7-16-2	4-12-4

Conférence Clarence Campbell

Section Norris

	Pj	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Sec.
Détroit	48	24	18	6	54	189	159	15-5-4	9-13-2	9-7-3
St. Louis	48	20	23	5	45	155	166	10-10-2	10-13-3	8-9-3
Chicago	49	21	25	3	45	174	200	15-8-1	6-17-2	12-7-0
Minnesota	51	15	28	8	38	163	209	7-16-2	8-12-6	9-9-4
Toronto	49	14	28	7	35	178	209	8-13-5	6-15-2	5-11-4

Section Smyth

	Pj	G	P	N	Pts	Bp	Bc	Dom.	Ext.	Sec.
Calgary	49	29	14	6	64	248	181	16-8-3	13-8-3	9-8-3
Edmonton	51	28	17	6	63	225	171	18-4-2	10-12-5	12-3-5
Winnipeg	47	20	21	6	46	172	182	14-8-3	6-13-3	12-9-3
Los Angeles	51	17	29	5	39	188	233	9-12-2	8-17-3	7-13-1
Vancouver	50	16	27	7	39	169	188	7-12-4	9-15-3	5-12-2

Calendrier

Hier	Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche					
Edmonton 6 Pittsburgh 4	Calgary 11 Toronto 3	Buffalo 5 New Jersey 2	Aujourd'hui	Los Angeles c. Québec	Winnipeg c. Washington	Chicago c. Détroit					
Calgary 5 New Jersey 2	Aujourd'hui	Los Angeles c. Québec	Winnipeg c. Washington	Chicago c. Détroit	Vancouver c. St. Louis	Les meneurs					
M. Lemieux - Pitt	47	58	103	W. Gretzky - Edm	30	58	86	D. Savard - Chi	28	56	84
S. Yerman - Det	35	43	78	D. Hawerchuk - Win	27	45	72	P. Stastny - Qué	31	40	71
M. Goulet - Qué	28	43	71	M. Messier - Edm	27	41	69	B. Smith - Mtl	21	43	64
J. Nieuwendyk - Cal	37	26	63	M. Bullard - Cal	30	33	63	L. Robitaille - LA	30	33	63
J. Kurri - Edm	25	39	63	J. Carson - LA	28	34	62				

Hockey

Ligue Américaine

Hier	Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche									
Aucun match	Aujourd'hui	Aucun match	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi									
Hersey c. Baltimore	Classement	Section Nord	Section Sud	Aujourd'hui	Chicoutimi	Dr'ville									
Fredericton	28	14	4	(3)	215	185	63	Victoriaville c. St-Jean							
Maine	25	18	5	(1)	174	168	56	Section Robert-Label							
Sherbrooke	27	21	2	(0)	203	151	56	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts							
N. Ecosse	22	19	4	(2)	178	185	50	Hull	49	32	15	2	285	217	66
New Haven	18	26	4	(3)	156	181	43	St-Jean	49	26	20	3	236	211	55
Springfield	18	22	6	(0)	151	173	42	Laval	49	24	23	2	258	261	50
Moncton	16	32	2	(1)	166	229	35	Verdun	52	18	31	3	225	308	39
								Granby	49	16	30	3	216	267	35
								Section Frank-Dillio	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts						
								Chicoutimi	49	31	17	1	259	212	63
								Dr'ville	49	25	23	1	239	234	51
								Victoriaville	49	22	22	5	210	199	49
								T. Rivière	49	20	25	4	245	262	44
								Shawinigan	50	20	28	2	281	283	42

Ligue Junior Majeure du Québec

Hier	Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche									
Aucun match	Aujourd'hui	Aucun match	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi									
Hersey c. Baltimore	Classement	Section Nord	Section Sud	Aujourd'hui	Chicoutimi	Dr'ville									
Fredericton	28	14	4	(3)	215	185	63	Victoriaville c. St-Jean							
Maine	25	18	5	(1)	174	168	56	Section Robert-Label							
Sherbrooke	27	21	2	(0)	203	151	56	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts							
N. Ecosse	22	19	4	(2)	178	185	50	Hull	49	32	15	2	285	217	66
New Haven	18	26	4	(3)	156	181	43	St-Jean	49	26	20	3	236	211	55
Springfield	18	22	6	(0)	151	173	42	Laval	49	24	23	2	258	261	50
Moncton	16	32	2	(1)	166	229	35	Verdun	52	18	31	3	225	308	39
								Granby	49	16	30	3	216	267	35
								Section Frank-Dillio	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts						
								Chicoutimi	49	31	17	1	259	212	63
								Dr'ville	49	25	23	1	239	234	51
								Victoriaville	49	22	22	5	210	199	49
								T. Rivière	49	20	25	4	245	262	44
								Shawinigan	50	20	28	2	281	283	42

Ligue Midget AAA

Hier	Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche									
Aucun match	Aujourd'hui	Aucun match	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi									
Hersey c. Baltimore	Classement	Section Nord	Section Sud	Aujourd'hui	Chicoutimi	Dr'ville									
Fredericton	28	14	4	(3)	215	185	63	Victoriaville c. St-Jean							
Maine	25	18	5	(1)	174	168	56	Section Robert-Label							
Sherbrooke	27	21	2	(0)	203	151	56	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts							
N. Ecosse	22	19	4	(2)	178	185	50	Hull	49	32	15	2	285	217	66
New Haven	18	26	4	(3)	156	181	43	St-Jean	49	26	20	3	236	211	55
Springfield	18	22	6	(0)	151	173	42	Laval	49	24	23	2	258	261	50
Moncton	16	32	2	(1)	166	229	35	Verdun	52	18	31	3	225	308	39
								Granby	49	16	30	3	216	267	35
								Section Frank-Dillio	M. J. G. P. N. Bp. Bc. Pts						
								Chicoutimi	49	31	17	1	259	212	63
								Dr'ville	49	25	23	1	239	234	51
								Victoriaville	49	22	22	5	210	199	

SPORTS

Vainqueur du 3e segment du trophée Molson

Brent Gilchrist capable de chausser de grands patins

par Pierre TURGEON

RICHMOND — Brent Gilchrist a eu à chausser de grands souliers hier soir comme successeur à Gilles Thibaudeau. En méritant les honneurs du troisième segment du trophée Molson, la jeune recrue de 20 ans mettait un terme au règne du meilleur compteur de la Ligue Américaine, vainqueur des deux premières tranches.

Gilchrist a chaussé de grands patins, mais il demeure très humble dans ses succès et, tout comme Gilles Thibaudeau, il entend bien faire passer les succès de l'équipe avant les honneurs individuels. "C'est certainement un honneur de mériter ce prix, mais ça ne représente pas un objectif important. Les plus belles récompenses demeureront celles que nous gagnerons comme équipe. Ça, il ne faut jamais le perdre de vue."

Au cours de cette séquence de 16 matchs, un séquence difficile puisque les Canadiens ont sur-tout joué sur la route, Brent Gilchrist a accumulé 10 points au classement du trophée Molson, par le choix des trois étoiles après chaque match et il a tout juste devancé François Sills, neuf points, ainsi que Guy Rouleau et le défenseur André Villeneuve qui en ont obtenu huit chacun.

Gilchrist reconnaît qu'il a peut-être obtenu plus de succès à l'offensive pendant cette période, fin décembre et début janvier. "Nous jouions le même style, mais on aurait dit que nous profitions davantage de nos chances. Et puis, tous trois (lui et ses compagnons de trio Mike

Keane et Rob Bryden) avons joué avec plus de confiance qu'en début de saison." Les succès de ces trois joueurs, trois joueurs à leur première saison chez les professionnels tiennent du fait que, comme unité, ils visent le même objectif, soit éviter d'accorder des buts à l'adversaire, explique Gilchrist.

Keane, un élément important

Il y a quelques années, les Canadiens ont eu les frères Paul et Perry Pooley qui étaient continuellement ensemble, cette saison, ils ont Brent Gilchrist et Mike Keane, deux coéquipiers qui ne se lâchent pas.

"Nous nous connaissions avant parce qu'on jouait dans la Ligue junior de l'Ouest, mais depuis que nous nous sommes rencontrés à notre premier camp d'entraînement avec le Canadien, il y a trois ans, nous sommes devenus des amis. Et nous nous sommes vraiment rapprochés cette année à Sherbrooke."

"C'est la façon dont nous jouons qui nous a rapprochés parce que nous nous complétons bien et parce qu'on s'aide le plus

possible. Mike est toujours bien préparé à disputer un match tandis que c'est un peu plus difficile pour moi certains soirs, mais Mike est tellement enthousiasme que ces soirs-là, il me motive," explique Gilchrist, le quatrième compteur chez les Canadiens, sur



Brent Gilchrist

un pied d'égalité avec Martin Desjardins.

Plus facile

Selon Brent Gilchrist, un hockeyeur originaire de Moose Jaw en Saskatchewan, les joueurs venus de l'Ouest canadien ont certainement moins de difficultés à s'acclimater au fait français du

Québec que leurs coéquipiers qui arrivent des Etats-Unis. "C'est plus facile parce nous avons toujours su qu'il y avait deux langues officielles au Canada, nous avons appris un peu de français à l'école et nous avons aussi étudié l'histoire du Canada et du Canada français tandis que les Américains eux ne reconnaissent qu'une seule langue officielle, l'anglais. Même dans les agglomérations importantes aux Etats-Unis, où on parle une deuxième langue, l'anglais demeure la seule langue officielle. Ils n'ont pas été habitués à retrouver une deuxième culture."

Lui-même ne parle pas français (encore), mais il affirme n'avoir connu aucun problème particulier depuis sa venue en Estrie. "Mon amie parle un peu le français et puis l'important ici, c'est que les gens veulent que tu fasses au moins l'effort d'essayer. Si tu essaies, ils vont tout faire pour t'aider, prétend Gilchrist."

BLOC-NOTES: Tous les joueurs des Canadiens de Sherbrooke ainsi que les entraîneurs Pat Burns et Jean Hamel ont assisté hier soir au Mousqui-fest, à Richmond, où le confédéricain invité était Ronald Corey... Les Canadiens ont annoncé hier que Serge Roberge avait signé un contrat d'un an avec les Canadiens de Sherbrooke... Roberge était très heureux, surtout après avoir accepté un essai de 25 matchs. Du même coup, Roberge s'est assuré une place au prochain camp d'entraînement du Canadien...



Le Canadien Felix Belczyk ne cachait pas sa joie après cette victoire surprise en Coupe du monde.

En Coupe du monde de ski alpin

Felix Belczyk: premier Canadien à gagner un super-géant

LOECHE-LES-BAINS, Suisse (AFP, PC) —

Surnommé 'Flex' à cause d'exercices musculaires qui ont fait de lui un colosse, le vétéran de l'équipe canadienne Felix Belczyk a obtenu, hier, la récompense de six années d'efforts acharnés avec une première victoire en Coupe du monde lors du super-géant de Loèche-les-Bains.

"A force de me battre, je finirai par y arriver", avait-il coutume de répéter. Grignotant les centièmes de secondes qui le séparaient du podium, Belczyk a amélioré lentement mais sûrement ses résultats au fil des saisons. Il a négocié le parcours en 1:51,20 pour devancer le Suisse Pirmin Zurbriggen (1:51,69) et l'italien Heinz Holzer (1:51,85).

Mike Tommy, d'Ottawa, a pris la 55e place (1:56,90) tandis que le meneur au classement de la Coupe du monde, l'italien Alberto Tomba, a été disqualifié pour avoir manqué une porte.

"C'est la première fois qu'un Canadien remporte un super-G et spécialement pour Felix, c'est fantastique. Il a travaillé fort au cours des quatre dernières années", a indiqué Heinz Stohl, l'entraîneur de l'équipe canadienne. Quant à Felix Belczyk, il a confié: "Formidable. Je viens d'obtenir en deux jours mes meilleurs résultats en Coupe du monde. J'ai eu un peu de brouillard en haut, mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Je fais du super-G pour le plaisir de skier. Aujourd'hui, j'ai eu de la chance."

Week-end de rêve

Pour Belczyk, ce fils de mineur originaire de Castlegar, en Colombie Britannique, le travail a enfin payé. Même s'il

a su profiter d'une météo farfelue qui a donné des allures de loterie aux épreuves de Loèche-les-Bains, ses trois performances consécutives de, puis 4e en descente, 1er en super géant devant le Suisse Pirmin Zurbriggen - ne sont pas le fruit du hasard.

A 26 ans, Belczyk n'a jamais été aussi en forme. Ses 90 kg de muscles font merveille dans les disciplines de vitesse auxquelles il se consacre exclusivement. S'il lui arrive de disputer de temps à autre un géant, c'est davantage pour affiner sa technique que dans l'espoir de glaner quelques points. Meilleur spécialiste canadien du super-géant, il se considère avant tout comme un descendeur. Stimulé par ses exploits de Loèche-les-Bains, il pourrait désormais supplanter dans cette discipline son compatriote Rob Boyd.

En début de saison, Belczyk, un solide gaillard blond d'origine polonaise et allemande, avait pour ambition de décrocher des places situées entre les 16e et les 20e en super géant afin d'améliorer son classement FIS dans cette discipline à la veille des Jeux de Calgary.

C'est aujourd'hui chose pratiquement faite et Belczyk devrait partir en 2e série devant son public. En descente, sa 9e place cette saison à Val Gardena et ce qu'il a appelé son week-end de rêve à Loèche-les-Bains lui ont ouvert en grand la porte de la 1ère série. Quels que soient ses résultats à Calgary, le Canada n'oubliera pas que Felix Belczyk lui a offert sa première victoire autre qu'en descente dans une épreuve de Coupe du monde masculine. Quant à ses adversaires, tous s'accordent à dire que 'Flex' est l'un des coureurs les plus sympathiques du Cirque blanc.

Soumis à un entraînement léger pendant 30 minutes

Gretzky sur patins!

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky a patiné "très légèrement" pendant environ une demi-heure, hier, mais un porte-parole des Oilers d'Edmonton a précisé que la date de son retour au jeu est encore inconnue.

Gretzky avait chaussé les patins, pour la première fois depuis qu'il a été victime d'une blessure au genou gauche le 30 décembre, pendant environ 10 minutes dimanche.

Le joueur de centre doit se livrer à une autre légère séance de patinage aujourd'hui.

Gretzky a été soigné à l'aide de traitements à base de glace ainsi que d'ultrasons et il a travaillé sur des appareils quotidiennement afin de renforcer sa jambe.

Ce n'est que mercredi dernier qu'il a pu commencer à utiliser la

bicyclette stationnaire, sans tension toutefois.

Gretzky avait confié la semaine dernière qu'il espérait effectuer un retour au jeu ce week-end. Les Oilers accueillent les Flames de Calgary vendredi et les Whalers de Hartford samedi, après avoir mis fin hier soir à une série de cinq matches à l'étranger.

Avant le match d'hier contre les Penguins de Pittsburgh, les Oilers n'avaient pas triomphé à leurs cinq derniers matches et ils ont conservé une fiche de 4-4-4 en l'absence de Gretzky.

Même s'il est impatient de mettre un terme à sa plus longue absence depuis qu'il évolue chez les professionnels, Gretzky apprécie l'attitude des Oilers, qui dé-

sirent qu'il soit pleinement rétabli avant d'effectuer un retour. "Le temps jouant un rôle important dans la guérison, j'ai appris à être patient."

Gretzky a toutefois admis qu'il commence à trouver le temps long et le fait de ne pas connaître la date de son retour n'aide guère.

"Je me suis toujours demandé ce que serait d'être absent pendant plusieurs semaines. J'admire vraiment ces joueurs, comme Gord Kluzak et les autres, qui s'absentent pendant six mois, un an."

"Pour une personne comme moi, qui n'a pas l'habitude de faire ces exercices hors glace, c'est même plus difficile car il s'agit d'une toute nouvelle expérience."



Steve Penney

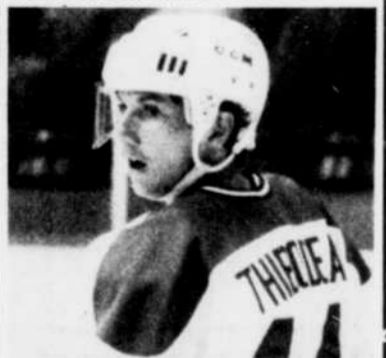
Penney retourné à Moncton

WINNIPEG (PC) — Steve Penney, un des trois gardiens des Jets de Winnipeg, a été retourné aux Hawks de Moncton, de la Ligue américaine, hier.

Rappelé le 7 janvier, Penney affichait un dossier de 2-2-1 mais sa moyenne de buts alloués s'élevait à 4.65.

Son départ permettra à Daniel Berthiaume et Eldon (Pockey) Reddick d'être utilisés plus souvent. Les deux gardiens en sont à leur deuxième saison avec l'équipe.

Penney, 26 ans, de Sainte-Foy, a entrepris sa carrière avec le Canadien. Il a été cédé aux Jets de Winnipeg avant le début de la saison 1986-87.



Gilles Thibaudeau mène le bal chez les pointeurs de la Ligue américaine.

	MENEURS		
	B	P	Pts
Thibaudeau, Sher.	34	47	81
Turcotte, Bal.	26	48	74
Harlow, Bal.	30	39	69
Richard, Bing	31	34	65
Gage, Roch.	35	29	64
Boudreau, Spg	22	41	63
Lamoureux, Her	26	36	62
Eaves, Adi	25	35	60
Krems, Adi	29	30	59
Shedden, Bal.	22	36	58
Martin, Bing	24	33	57
Seabrooke, Her	24	32	57
Charbonneau, Sher	26	29	55
Evans New,	24	31	55
Maxwell, Her.	23	31	54
Gilmen, Metn	23	28	51
Jarvis, Newm	14	37	51
Lanthier, Fre.	23	27	50
Hall, Me	20	29	49
Herkosky, Adi	20	28	48
Dobbin, Her	18	30	48
Rouleau, Sher.	17	31	4

	GARDIENS			
	M	B	BE	Moy.
Janecyk, NH	1167	49	1	2.52
Riendeau, Sher	1461	66	3	2.71
Tugnutt, Fred	1009	47	1	2.79
Young, Her.	1548	77	0	2.98
Eliot, Adi	1220	61	0	3.00
Young, Her	1487	75	0	3.03
Sidorikiewicz, Bing	1531	82	0	3.21
Wakaluk, Roch.	1867	102	0	3.28
Ranford, Me	195	111	1	3.41
Bernhardt, Nmkt	1111	65	0	3.51
Skordinski, NS	1652	97	0	3.52
Wakelyn, Spr.	1023	60	0	3.52

Wilander réalise son objectif à Melbourne

MELBOURNE (AFP) — Il est déjà loin le temps où Mats Wilander remportait à 17 ans le titre des Internationaux de France à Roland-Garros, assurant ainsi la continuité suédoise après Bjorn Borg. Sans faire trop de bruit, ce joueur s'installa au sommet de la hiérarchie où il n'a plus cessé de figurer malgré une agressive concurrence.

On savait que Wilander est de la graine des champions. Sa première victoire à Paris en 1982, sa deuxième en 1985, ses conquêtes en Coupe Davis et ses deux succès en Australie en 1983 et 1984 furent autant d'étapes qui marquèrent sa carrière. Mais on savait aussi — lui le premier — qu'avec son seul jeu de fond de court et un piètre service, il ne pourrait pas aspirer à la gloire totale.

Aussi décida-t-il, il y a plus d'une année, de durcir son jeu, de le varier, de travailler sa volée et son service. Pour que son éventail soit plus large sur toutes les surfaces. Après une période difficile en 1986 pour des raisons sentimentales (il devait épouser Sonja début 87), il trouva une première récompense à ses efforts en atteignant non seulement la finale à Paris — une habitude pour lui — mais aussi celles de Flushing Meadow et du Masters qui, en revanche, furent des nouveautés.

Mais même si l'ambition de Wilander ne fut jamais forcée depuis son arrivée sur le circuit, ces trois défaites en finale (toutes contre Lendl) eurent le don de l'agacer quelque peu. En venant à Melbourne, son objectif était de mettre un terme à cette série.

Un match intense

Pourtant, personne n'aurait songé à la victoire de Wilander au début de ces Internationaux d'Australie disputés pour la première fois sur surface synthétique dans le nouveau et magnifique stade de Flinders Park. Un joueur comme le Tchecoslovaque Ivan Lendl, qui échoua en demi-finales contre l'Australien Pat Cash, paraissait le plus apte à ouvrir le palmarès, ou bien encore l'autre Suédois Stefan Edberg, numéro deux mon-

dial, que Wilander écarta justement de sa route en demi-finales.

Personne non plus ne donnait de grandes chances de succès à Wilander en finale contre Cash, nouveau héros du tennis australien qui, une fois

de plus, s'était montré irrésistible contre Lendl avec sa volée unique mais aussi un mental admirable.

Or, Wilander releva le défi en livrant devant Cash le match le plus intense de sa carrière. Un match plein pour le Suédois qui montra à cette occasion l'étendue de ses progrès qui lui ouvrent d'intéressantes perspectives pour 1988... Il le dira plus tard: "Il y a six ou sept mois, je n'aurais jamais gagné. Maintenant, je suis plus fort physiquement".



Mats Wilander a surpris tout le monde aux Internationaux d'Estrie.

Membre des Kings de Los Angeles

Je suis content de cette sélection

— Luc Robitaille

par Mario LECLERC

QUEBEC (PC) — A tous les matins, l'ailier gauche des Kings de Los Angeles Luc Robitaille se lève en se demandant s'il n'est pas le héros principal d'un véritable conte de fée.

L'athlète originaire de Montréal est devenu une figure fort populaire à travers le circuit Ziegler, lui qui, il n'y a pas plus de deux ans, se demandait encore s'il pourrait encore graduer dans la Ligue nationale.

Aujourd'hui, Robitaille est non seulement dans le grand circuit mais c'est en fonction de lui que l'équipe adverse établit toute la stratégie défensive lorsqu'elle affronte les Kings. Auteur de 45 buts à sa première saison dans la LNH et lauréat du trophée Calder, remis à la recrue par excellence du circuit l'an dernier, Robitaille a véritablement été consacré il y a quelques semaines lorsque la LNH a fait savoir que le public avait majoritairement voté pour lui en vue du match des étoiles qui aura lieu le 9 février à St. Louis.

Robitaille a été élu par les amateurs sur la première équipe d'étoiles de la Conférence Clarence-Campbell pour évoluer avec Wayne Gretzky et Jari Kurri. On l'a préféré à Glenn Anderson et Wendell Clark, ce qui n'est pas peu dire.

"Je suis vraiment content de cette sélection. Cela prouve que les gens savent qu'il se joue du hockey à Los Angeles", a-t-il d'abord commenté, hier, à l'issue de

l'entraînement de l'équipe. Robitaille, qui revendique 30 buts et 33 aides en 51 matches cette saison, est encore tout excité à l'idée d'évoluer avec Gretzky et Kurri.

"Je suis persuadé que les gens du Québec ont beaucoup voté pour moi et je désire les remercier. C'est tout un honneur de jouer en compagnie de Gretzky et Kurri. J'espère seulement que l'entraîneur m'utilisera avec eux sur une base régulière", a-t-il souhaité.

Florek

La vedette montante des Kings a parlé du changement d'entraîneur qui s'est effectué à Los Angeles dernièrement. On se rappelle que Robbie Florek, l'ex-captaine des Nordiques, a succédé à Mike Murphy après un début de saison en dents de scie.

"Robbie a apporté beaucoup de respect au sein de cette équipe. On sent que les joueurs jouent pour lui. L'esprit d'équipe est bon", a-t-il avancé.

A l'image d'André Savard avec les Nordiques, Robitaille croit que Murphy a été victime de son passé avec l'équipe. "Mike avait joué avec plusieurs joueurs encore avec l'équipe et certains contestaient ses décisions. Lorsque Robbie est arrivé, nous avons senti qu'il communiquait beaucoup mieux. Florek est un entraîneur qui protège ses joueurs et ces derniers le lui rendent bien", a conclu Robitaille.

Circuit Monzélac

La première tranche à François Choquette

WOBURN (JPR) — Le Sherbrookoïse François Choquette, membre du club de ski de fond Suksit, a remporté les honneurs de la première tranche du Circuit Monzélac. Il s'agissait de la "Course des Frontières" disputée à Woburn.

Choquette a négocié les 15 kilomètres du parcours en un temps de 37.53, pour offrir la meilleure performance de la journée, toutes catégories.

Cette première épreuve du Circuit Monzélac regroupait 121 participants.

Pee Wee

Jean-François Bolduc de Lac-Drolet a remporté l'épreuve chez les Pee Wee garçons suivi de Kevin Campagna de Lac-Mégantic et d'Abraham Doessler de Piopolis.

Chez les filles, Anna Spring Doessler de Piopolis a terminé première, devant Isabelle Roy de Nantes et Eloïse Laplante de Lac-Drolet.

Atomes

Deux fondateurs de Lac-Drolet ont dominé l'épreuve en catégorie Atome. Kevin Gagnon a pris la première place suivi de Mathieu Gagnon. Jason Turgeon de Woburn s'est classé troisième.

Chez les filles, la victoire est allée à la Sherbrookoïse Josianne Béguin. Martha Doessler de Piopolis et Sonia Vallée de Lac-Mégantic se partagent le deuxième rang tandis que Belitis Beauchemin-Janelle de Bury prenait la troisième position.

Mini-Midget

Sylvain Grégoire de Lac-Mégantic a triomphé chez les Mini-Midget, devançant Olivier Isabel de St-Romain et Sylvain Vallée de Lac-Mégantic.

Marie-Eve Perreault de Lac-Mégantic a remporté l'épreuve du côté féminin suivie de Caroline Roy de Lac-Drolet et de Carole Fournier de Woburn.

Midget

Pascal Isabel de St-Romain a dominé chez les Midget, suivi de Marco Paquette de Granby et Vincent Roy de Lac-Mégantic tandis que chez les filles Midget, Nathalie Bolduc de Lac-Drolet remportait l'épreuve devant Julie Perreault de Lac-Mégantic et Karin Béguin de Sherbrooke.

Juveniles

En catégorie Juvenile, le gagnant a été Stéphane Bolduc

de Lac Drolet suivi de Sébastien Fournier et Roger Dumont. Chez les filles, la gagnante a été la Granbyenne Josée Côté qui a devancé Isabelle Gauthier de Magog et Nancy Roy de Woburn.

Junior

Trois fondateurs de Granby ont dominé la course en catégorie Junior "B". Ce sont Martin Ladouceur, Dominique Brisson et Patrick Duquette, tandis que chez les filles on retrouve dans l'ordre: Caroline Lavoie et Katy Létourneau de Sherbrooke (37,16) ainsi que Corinna Carignan de Lennoxville.

François Choquette a bien sûr dominé l'épreuve chez les Juniors "A", suivi d'Alain Perreault de Lac-Mégantic et de Marc St-Laurent de Granby. Seulement deux participantes étaient inscrites en classe Junior "A". Annie Mercier de Sherbrooke a devancé Lyne Patenaude, sur un parcours de 11 kilomètres, avec un chrono de 36,22.

Seniors

Alain Desranleau de Beauveville a dominé l'épreuve chez les Seniors II, suivi de Roger Lessard de Lac-Mégantic et de Jacques Hinse d'Arthabaska.

Chez les Seniors I, Jimmy Legrand de Coaticook a triomphé devant Ivan Simoneau de Sherbrooke et Christian Perreault de Lac-Mégantic.

Chez les dames, la kayakiste Manon Couture a triomphé devant Danièle Gagné, de Sherbrooke également.

Vétérans

En catégorie Vétérans I, le vainqueur a été Raymond Dion de Sherbrooke avec un chrono de 43,22, suivi de Denis Béguin, de Sherbrooke également et du Magogois Pierre Pelletier.

En catégorie Vétérans II, la victoire est allée à Jean-Luc Duquette de Lac-Mégantic suivi de Gilles Corbeil d'Asbestos.

A l'Omnium de handball Sherbrooke-Métro

Surprises et déceptions...

Par Jean-Paul RICARD

SHERBROOKE — Surprises et déceptions ont marqué l'Omnium de handball Sherbrooke-Métro, ce week-end à Sherbrooke, alors que de nouveaux champions étaient couronnés dans toutes les catégories.

Juveniles

Le Club de handball Sherbrooke-Métro, l'équipe-hôte du tournoi, a causé une surprise en remportant les honneurs de la catégorie juvenile, malgré l'absence de plusieurs joueurs réguliers.

Comme il se doit, les Sherbrookoïses affrontaient leur éternel rival, le Celtique de Montréal, en finale et l'équipe de François Le-Beau a récolté une victoire de 13-10. Les Sherbrookoïses ont eu fort à faire, étant même obligés de combler un déficit de 6-8 pour s'assurer la victoire.

Marieville a obtenu la médaille de bronze en disposant de Varenne au compte de 20-10.

Catégorie Cadette

Grâce à un but inscrit à deux secondes de la fin, la formation CHOM de St-Hyacinthe a remporté les honneurs du tournoi chez les cadettes, avec une victoire surprise de 11-10 sur le Chomedey de Laval.

Tous les observateurs croyaient que la formation de l'école Paul Gérin-Lajoie allait remporter la victoire, mais cette formation a dû se contenter du sixième rang et n'a même pas atteint la ronde des médailles.

La formation de la polyvalente Le Triplet a hérité de la médaille de bronze en disposant de l'équipe de Ste-Odile de Montréal au compte de 18-13.

Aucune surprise en finale chez les filles cadettes alors que les représentantes de l'école Paul Gé-

rin-Lajoie l'emportaient facilement 11-5 sur le CHOM de St-Hyacinthe.

La surprise a toutefois été causée par les représentantes de la polyvalente Montmagnac qui ont récolté la médaille de bronze en supplantant Montcalm au compte de 10-8. C'était leur première victoire sur Montcalm depuis le début de la saison.

Catégorie Benjamine

Ce sont également les porte-couleurs de l'école Paul Gérin-Lajoie de Montréal qui ont remporté la médaille d'or chez les benjamines-garçons, en dominant outrageusement leurs adversaires.

Pour l'obtention de la médaille de bronze, la formation de l'école Mitchell de Sherbrooke a causé une surprise en défaisant les porte-couleurs de l'école St-François au compte de 15-7.

Chez les Benjamines, on s'attendait à voir une des deux formations du Collège Regina Mundi en finale, puisqu'il s'agissait des champions défendants. Et pourtant, aucune des deux équipes n'était au rendez-vous étant toutes deux tenues à l'écart de la ronde des médailles.

C'est donc la formation de Marieville qui devait remporter la médaille d'or, se faufilant jusqu'en finale avec une victoire inattendue sur l'école Marguerite-Bourgeois de St-Jean, en ronde préliminaire. En finale, Marieville a supplanté le Collège des Eudistes au compte de 7-5.

La formation sherbrookoïse de l'école Mitchell a mérité la médaille de bronze avec une brillante victoire de 8-2 sur les représentantes de l'école Le Bouthillier de St-Jean sur le Richelieu.

L'Omnium s'est avéré un franc succès, encore une fois, alors que 135 matchs étaient disputés en deux jours.

Le bilan est intéressant pour les équipes de l'Estrie avec une médaille d'or (Sherbrooke-Métro Juvenile), une d'argent (polyvalente Louis St-Laurent chez les benjamines), et quatre médailles de bronze (Mitchell chez les benjamines et les benjamines, Le Triplet chez les Cadettes, et Montmagnac chez les Cadettes).



(Photo La Tribune par Hélène Bernardi) En l'absence du gardien Daniel Bérard, tenu à l'écart du jeu par une blessure à un bras, c'est son frère jumeau Michel (chandail rayé) qui l'a remplacé et leurs adversaires n'y ont vu que du feu. Par contre, les Rebels de la polyvalente Jeanne Le Ber perdaient un gros morceau en attaque quand Michel a quitté son poste pour s'improviser gardien de but.

Le tennis de table se gagne des adeptes

SHERBROOKE (JPR) — Le tennis de table gagne rapidement de nouveaux adeptes et on a pu s'en rendre compte lors du championnat régional scolaire des Cantons de l'Est.

Ce championnat servait à la sélection des athlètes qui représenteront la région lors des premiers Jeux Scolaires qui se tiendront à Beauport, du 22 au 30 avril. Les compétitions de tennis de table prendront place à l'intérieur du deuxième bloc de jeux, du 26 au 30 avril, et la région des Cantons de l'Est sera représentée par 14 pongistes (3 benjamines, 3 benjamines, deux cadettes, et quatre juveniles).

Toutes les sélections pour les 10 sports au programme se dérouleront d'ici le 27 mars, dans les dif-

férentes écoles du territoire de l'Association Régional du Sport scolaire des Cantons de l'Est.

Pour en revenir au tennis de table, Sylvie Boucher de la polyvalente Jeanne Le Ber a mérité la médaille d'or chez les Juveniles tandis que Sophie Brunet de la Commission Scolaire Meilleur obtenait la médaille d'argent.

Du côté masculin, la médaille d'or est allée à S. Garneau de la Commission scolaire Deschênes et la médaille d'argent à P. Royer de la Commission scolaire Meilleur.

que l'excellente Judith Perron, de la polyvalente Le Ber, pouvait mériter la médaille d'or. Nancy Breton de la Commission scolaire Yamaska a hérité de la médaille d'argent.

Chez les garçons, Alexandre Faucher du Mont Ste-Anne, représentant l'A.S.I.P.E., a mérité la médaille d'or tandis que Luc Chapados (C.S. Yamaska) récoltait la médaille d'argent.

En catégorie benjamine, trois pongistes représentant la commission scolaire Yamaska ont récolté les trois médailles. La médaille d'or a été remportée par Johanne Breton, qui a devancé Josée Brosseau et Karine Savoie.

Chez les garçons, le vainqueur a été Aimé Roy du Mont Sainte-Anne, suivi de son coéquipier Richard Fortin tandis que M. Boileau de la Commission scolaire des Chênes récoltait la médaille de bronze.

C'est donc dire que la Commission Scolaire de Sherbrooke a rafilé la bannière de la catégorie féminine, chez les Juveniles et les Cadettes et que la commission scolaire Yamaska l'emportait chez les Juveniles filles et les garçons cadets. L'Association du Sport Scolaire des Institutions Privées de l'Estrie a remporté la bannière chez les Benjamines tandis que l'autre bannière (garçons cadets) allait à la commission scolaire Meilleur.

A GAGNER
Une auto
TOYOTA TERCEL 1988
+
50 bons d'épicerie de 100\$

"Les Familles Chanceuses"

de **la tribune**

avec la collaboration de **Picken service TOYOTA (1987) inc.**

RÈGLEMENT:

- 1- Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES".
 - 2- Cette annonce sera publiée 50 fois et comportera deux noms de famille, à chaque fois. La première annonce sera publiée dans La Tribune le 11 janvier 1988.
 - 3- Du lundi au vendredi, à chaque jour, parmi les participants ayant rempli correctement le coupon, l'on procédera à UN tirage d'un BON D'ÉPICERIE de 100\$ chez le marchand de votre choix. **PREMIER TIRAGE le 13 janvier 1988.**
 - 4- Le 24 mars 1988 aura lieu le tirage de l'AUTO TOYOTA TERCEL 1988 d'une valeur de 9,769,67\$ incluant transport, préparation et taxe de vente.*
 - 5- Tous les tirages se feront à La Tribune et les noms des gagnants seront publiés dans le journal. Les gagnants seront avisés, par lettre, de la façon dont ils entreront en possession de leur prix.
- * POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE.

AUJOURD'HUI LES NOMS DES FAMILLES CHANCEUSES

Martel
.....
Cayer
.....

GAGNANT(E) DU BON D'ÉPICERIE DE 100\$

M. Luc Noiseux
.....
499, Route 220
.....
St-Elie d'Orford
.....
TIRAGE du 25 janvier 1988

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____
Adresse _____ Ville _____
Code Postal _____ Tél.: _____
Date de la parution de mon nom de famille _____

Abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____
Épicerie choisie: _____

Le Concours "LES FAMILLES CHANCEUSES" LA TRIBUNE, C.P. 2450 SHERBROOKE, Qué. J1J 4H3

Le concours se terminera le 24 mars 1988

Picken service 1^{er} concessionnaire TOYOTA EN ESTRIE
A quelques minutes de votre domicile

une invitation toute spéciale à venir rencontrer la nouvelle équipe et voir la gamme complète des produits TOYOTA chez

Picken service TOYOTA (1987) inc.
153, Rte 116, Richmond (819) 826-2309

Picken service TOYOTA (1987) inc.
de Richmond

remettra au gagnant du concours, une **TOYOTA TERCEL 88**

d'une valeur de **9769⁶⁷** (taxe incluse)